

N°24

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT

UNE VILLE  
SOLIDAIRE  
ET  
FRATERNELLE

UNE VILLE  
QUI S'ÉQUIPE  
ET SE  
DÉVELOPPE

DOSSIER  
UNE VILLE  
ÉCORESPONSABLE

LES FESTIVITÉS  
DE L'ÉTÉ

JUIN 2022



# VIVRE À SOLLIÈS



**SOLLIÈS-PONT**   
**UNE COMMUNE ÉCO-RESPONSABLE**

## EDITORIAL

### La Commune plus que jamais avec vous !



Chères amies, chers amis Sollièspontois

Alors que s'éloigne la sombre période de la pandémie, le retour à une vie normale s'avère compliqué dans un monde devenu incertain et inquiétant.

Ainsi la relance économique tant espérée se voit contrariée par les difficultés d'approvisionnement, l'augmentation du prix de l'énergie et l'inflation, qui ont pour conséquences la baisse du pouvoir d'achat et du niveau de vie.

**Un sentiment d'insécurité et d'inquiétude** s'installe, aggravé par la guerre d'Ukraine aux portes de l'Europe et par la montée des populismes dans notre pays.

Plus que jamais, la commune apparaît comme un havre de paix, un refuge qui garantit aux citoyens sérénité, sécurité et protection.

**En 2008, je me suis engagé avec mon équipe** à répondre aux défis posés par notre collectivité en dressant une feuille de route qui continue à guider la politique municipale et qui répond à la grave crise que nous traversons aujourd'hui :

**Relever les défis de l'Habitat et de l'Emploi** par une politique ambitieuse et maîtrisée capable de corriger le défi démographique posé par une population décroissante et vieillissante avec la création d'un marché locatif capable de fixer les jeunes actifs attirés par les promesses d'emplois que propose le projet d'extension de notre zone d'activités.

C'est aussi un moyen puissant et efficace de contribuer à la lutte contre la baisse du niveau de vie et du pouvoir d'achat.

**Rassurer et sécuriser une population inquiète** de la désertification médicale de notre territoire qui nous préoccupe depuis 2018 et que la création de la Maison de Santé Pluri professionnelle va corriger.

**Lutter contre le réchauffement climatique** par des mesures qui conditionnent notre développement. Le dossier consacré dans ce bulletin à l'Environnement témoigne de l'importance que nous apportons à sa préservation, qui se retrouve dans toutes nos actions concernant l'Habitat, l'Aménagement Urbain, les transports, mais aussi le traitement des déchets ou la production d'énergie renouvelable...

**Enfin, cette année**, la construction de l'Office de Tourisme intercommunal et du centre des Archives Municipales, la mise en chantier de la grande médiathèque ainsi que la finalisation de la réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste, constituent autant de nouveaux outils pour la préservation de notre patrimoine et l'enrichissement d'une vie culturelle accessible et ouverte à tous.

**Cette politique de réalisations** destinée à améliorer la vie quotidienne des administrés a également permis de développer l'attractivité de notre commune comme en témoignent les enquêtes d'opinion qui sont rapportées dans ce livret.

Cette progression, nous la devons à une gestion budgétaire saine et rigoureuse, au service d'une collectivité juste et solidaire, riche des valeurs sociales et humaines héritées de son passé rural, mais ouverte à une évolution imposée par un monde complexe en perpétuelle mutation.

Alors qu'a débuté la saison estivale qui signe la reprise des événements festifs et culturels dont vous trouverez le détail dans ce numéro et qui contribuent à la renommée de notre commune, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de belles vacances bien méritées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

## SOMMAIRE

- |                 |   |                 |  |
|-----------------|---|-----------------|--|
| <b>02</b> ..... | Editorial                               | <b>35</b> ..... | Une ville riche de sa culture  |
| <b>03</b> ..... | Les finances                            | <b>38</b> ..... | Hommages   |
| <b>04</b> ..... | Une ville solidaire et fraternelle      | <b>39</b> ..... | A l'honneur  |
| <b>07</b> ..... | Une ville qui s'équipe                  | <b>40</b> ..... | Vie quotidienne<br>pour mieux vivre ensemble                           |
| <b>13</b> ..... | Une ville qui privilégie son habitat    | <b>41</b> ..... | Solliès et le lien Armées-Nation                                       |
| <b>15</b> ..... | Une ville qui protège son environnement | <b>42</b> ..... | Tribune pour l'expression<br>des groupes de l'opposition<br>municipale |
| <b>25</b> ..... | Une ville fière de sa jeunesse          | <b>43</b> ..... | Carnet sollièspontois  |
| <b>28</b> ..... | Economie                                |                 |  |
| <b>30</b> ..... | Métropole, Région, CCVG                 |                 |  |
| <b>32</b> ..... | L'été à Solliès-Pont                    |                 |  |



**DANIÈLE RAVINAL,**  
ADJOINTE  
AUX FINANCES,  
AU BUDGET ET  
À LA COMMANDE  
PUBLIQUE

# LES FINANCES

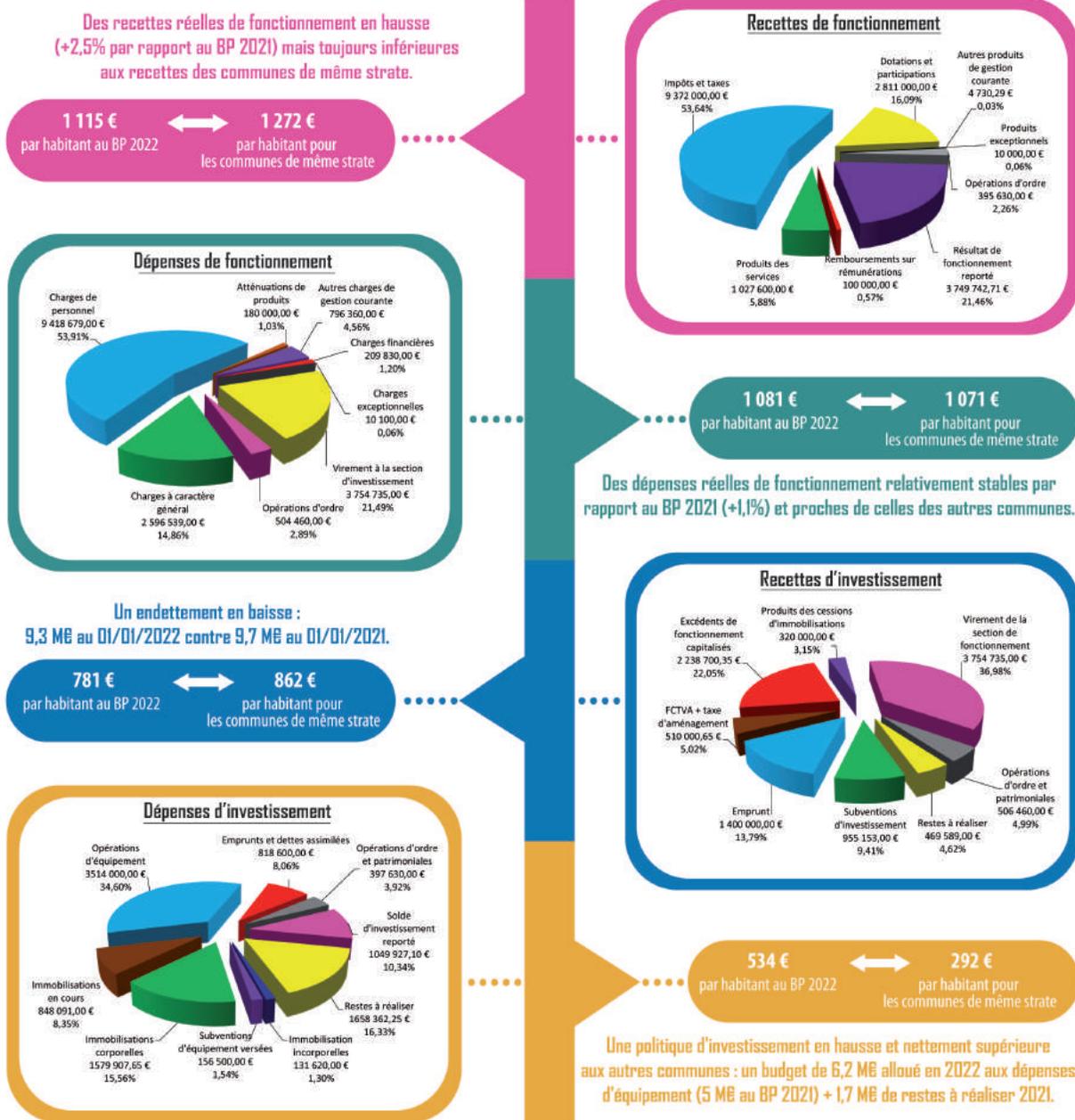
## Budget primitif 2022 : équilibre et investissements

Le Budget Primitif (BP) 2022 a été voté le 24 mars dernier.

**Il s'élève à 27 625 341 € : 17 470 703 € pour la section de fonctionnement et 10 154 638 € pour la section d'investissement.** Le BP 2022 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et présente une nouvelle fois une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement.

Par ailleurs, l'excédent 2021 de 3,7 millions d'euros est intégralement viré vers la section d'investissement et permet ainsi de réaliser d'importants projets d'équipement. Les orientations budgétaires fixées sont les suivantes :

- Maintenir les charges de fonctionnement à un niveau raisonnable tout en conservant la qualité des services publics et les services à la population ;
- Maintenir l'équilibre financier et une épargne nette positive ;
- Renforcer l'investissement et favoriser les grands projets d'équipement tout en faisant appel à l'emprunt raisonnablement et en maintenant les taux de la fiscalité, notamment grâce aux subventions reçues.



**De nombreux grands projets en perspective :** Conservation du patrimoine communal avec la finalisation des travaux de rénovation de l'Eglise St Jean-Baptiste, lancement de la construction de la médiathèque et de la maison de santé, participation à l'opération de financement de l'Ehpad, vidéoprotection, travaux dans les écoles, pluvial, voirie, etc...



# UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE



**ROSELINE FOUCOU**, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

Jamais les besoins d'écoute, de solidarité et d'accompagnement ne se sont autant exprimés que pendant la pandémie qui pendant deux ans a lourdement impacté notre population, que ce soient les problèmes de santé et les désordres psychologiques, l'isolement et la précarité financière.

Les services sociaux de la commune, mais aussi nos associations et de nombreux bénévoles ont, par leur présence et leur dévouement, allégé les peines et les difficultés des membres les plus démunis et les plus fragiles de notre collectivité.

Ils accompagnent aujourd'hui le retour progressif à une vie normale, en privilégiant la santé et le rétablissement du lien social.

## ////// Le CCAS toujours à l'écoute

**Omniprésent pendant la pandémie qui a durement affecté nos séniors, l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale accompagne la reprise progressive des activités et du lien social qui ont tant manqué à nos anciens.**



© Ville de Sollies-Pont

### Le Thé dansant : c'est reparti !

Le jeudi 27 février a signifié le retour des thés dansants, une manifestation très appréciée par nos aînés qui trouvent là un moment d'échanges et d'amitié partagée.

Ces retrouvailles ont attiré 70 participants ravis de revenir fouler la piste de danse dans notre belle salle des fêtes, un événement qui va de nouveau se produire selon une périodicité mensuelle.

**Prochain thé dansant le jeudi 23 juin 2022 !**

## ////// La commune fête ses grands-mères !



© Ville de Sollies-Pont

Les grands-mères étaient à l'honneur le mercredi 9 mars à l'occasion de leur fête, un événement important pour nos anciens mais aussi pour toutes celles et ceux qui les aiment. Un repas a réuni près de 300 convives dont 188 grands-mères, une joyeuse assemblée qui comptait des invités pensionnaires de l'EHPAD Félix Pey et de la maison de retraite des Figuiers.

Accueillies par le maire entouré de plusieurs adjoints, de l'équipe du CCAS et de Roselyne Foucou, adjointe en charge du 3<sup>ème</sup> âge, qui ont organisé ce sympathique déjeuner, nos grands-mères ont profité d'un excellent repas

préparé par les agents de notre cuisine centrale et servi par une cohorte de jeunes et jolies serveuses dirigées par le chef du service de restauration, monsieur Tabu.

Un excellent repas agrémenté de vins de qualité, propice à une ambiance festive pour des retrouvailles heureuses après une longue épreuve et une parenthèse de 2 ans due à la crise sanitaire qui a durement éprouvé nos séniors.

Une occasion aussi d'honorer et de remercier nos mamies dont la place et l'importance n'ont cessé de s'accroître au sein de nos familles et dans la société !



# UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

## Solliès soutient le peuple ukrainien !



L'invasion de l'Ukraine par les armées russes a stupéfié le Monde et l'Europe qui découvrait la guerre à ses portes. A l'indignation a vite succédé un immense élan de solidarité envers le peuple ukrainien durement et injustement éprouvé par les violences, les destructions et les pertes humaines engendrées par un conflit meurtrier.

Solliès s'est associé aux actions humanitaires destinées à alléger les épreuves de nos amis ukrainiens, en hissant symboliquement les couleurs azur et or du drapeau ukrainien sur les mâts de notre mairie, puis très vite en participant à la collecte des produits de première nécessité pour ravitailler la population d'un pays dévasté.



Dès le 1<sup>er</sup> mars, la collecte des dons en produits hygiéniques et alimentaires mais aussi en vêtements et en produits sanitaires s'organisa au centre technique municipal où une équipe de bénévoles réceptionna pour conditionner les dons avant de les transporter à l'Institut de formation des infirmiers de la Garde. C'est là que pris en charge par l'association humanitaire de Josy Chambon, les dons ont été acheminés par convois de camions vers l'Ukraine, via la Moldavie. Parallèlement, la France ouvrit ses frontières aux

réfugiés qui fuyaient l'insécurité et les dangers de la guerre. Ce furent au début des initiatives individuelles comme celle proposée par un couple de solliès-pontois, **monsieur et madame Molina** qui accueillirent début mars deux adolescents ukrainiens, frère et sœur, Uarina et Iaroslav Burdiuk, âgés de 12 et 15 ans, dont les parents sont restés en Ukraine. Pour les avoir visités le 21 mars, la municipalité a proposé son soutien matériel et ouvert les prestations du service jeunesse aux 2 jeunes réfugiés.

## Canicule : les bons réflexes !

Dans le cadre du plan "canicule", la mairie a pour mission de recenser les personnes âgées résidant à domicile, handicapées, fragiles ou isolées. Ceci, afin de sensibiliser le plus grand nombre sur l'importance de ce phénomène.

Ce recensement permettra de vérifier leurs besoins d'aide ou de secours en cas de déclenchement du plan canicule par le préfet.

**Les personnes âgées concernées (ou leur entourage) sont invitées à se faire recenser au Centre Communal d'Action Sociale situé 1 bis rue de la République à Solliès-Pont ou au 04 94 13 88 90.**

**Les professionnels de santé ainsi que les services sociaux peuvent également solliciter l'inscription des personnes vulnérables auprès du CCAS.**



## UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

### La Santé pour tous : ouverture du Chantier de la MSP

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans les précédentes éditions de ce bulletin le projet de Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) décidé par la municipalité pour corriger la désertification médicale de notre commune dont nous commençons à voir les effets avec la perte quasi-totale des médecins spécialistes et la disparition de 50% des généralistes.

La commune a anticipé en décidant dès 2018, la création d'une MSP susceptible d'attirer des médecins en offrant un exercice collectif et coordonné dans une structure fonctionnelle et moderne. La réunion organisée le 20 novembre 2018 par la mairie et l'Agence Régionale de Santé du Var (ARS) a eu le mérite de faire l'état des lieux et de recueillir le ressenti et les avis des praticiens du territoire venus en nombre.



D'autres rencontres ont suivi, notamment avec les professionnels de santé et le Comité Régional d'Education pour la Santé, afin d'élaborer le projet territorial de santé exigé par l'ARS.

Parallèlement, nous sommes allés visiter la maison de santé de la Seyne le 2 octobre 2020, celle de la Castellane à Marseille le 11 février 2022 et plus récemment le 7 avril, la MSP de Saint Tropez.

Plusieurs praticiens intéressés se sont fait connaître pour adhérer à notre projet, dont 4 généralistes entraînés par le docteur Lydie Ducrocq, maître de stage universitaire, assistée par Magali Milanini, interne en médecine. Une infirmière et une sage-femme ont également désiré

intégrer la formation qui sera également ouverte aux spécialistes susceptibles de s'installer dans le centre médical ou d'effectuer des vacations.

La dynamique est donc enclenchée comme en témoigne l'ouverture du chantier par l'entreprise ERGC en face de l'ancienne caserne des pompiers sur une parcelle de 1000 m².

**Conçu par le cabinet d'architecte MV architectes, le bâtiment comprendra sur 2 niveaux 11 cabinets médicaux, une structure d'accueil, un cabinet de sage-femme, une salle de préparation à l'accouchement, un cabinet d'infirmière et une salle d'urgence.**

L'ouverture de la MSP est envisagée fin 2023.



### Le Rotary club Solliès Vallée du Gapeau fête ses 40 ans

Le samedi 14 mars, les membres du Rotary Solliès Vallée du Gapeau ont fêté à la ferme la Cressonnière, située dans la plaine de Solliès-Pont, le quarantième anniversaire de la création de leur club qui compte aujourd'hui 29 membres dont la présidence est assumée par Philippe Sauvagnargues.

Une réunion chaleureuse et amicale, mais aussi l'occasion de rappeler les très nombreuses actions de cette association de copains, afin d'aider les populations démunies ou dans le besoin : collectes alimentaires, vente de vins de prestige, soirées de cinéma au Rio, concours de pétanque, course Duck Race Solliès sur le Gapeau, et plus récemment le vide grenier du 1<sup>er</sup> mai.

Des actions dont la finalité consiste à soutenir les populations éprouvées au cours de catastrophes naturelles comme le tremblement de terre de Haïti et les inondations de la Dracénie, mais aussi de réaliser de

nombreuses actions caritatives qui ont profité à l'autisme, à la banque alimentaire, aux dons du sang, aux CCFF pour n'en citer que quelques-unes.

L'altruisme et la générosité qui animent les rotariens de la vallée sont bien conformes à leur devise "servir d'abord" inspirée par Paul Harris qui a créé l'association en 1905.



© Ville de Solliès-Pont



**PATRICK BOUBEKER**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

## UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Malgré les difficultés que représentent l'élévation du coût de l'énergie, le taux d'inflation et les difficultés d'approvisionnement que rencontrent nos chantiers, nous poursuivons une politique très active d'investissement dans tous les secteurs qui conditionnent la qualité de vie des citoyens, Santé, Sécurité, Habitat, Aménagement Urbain...

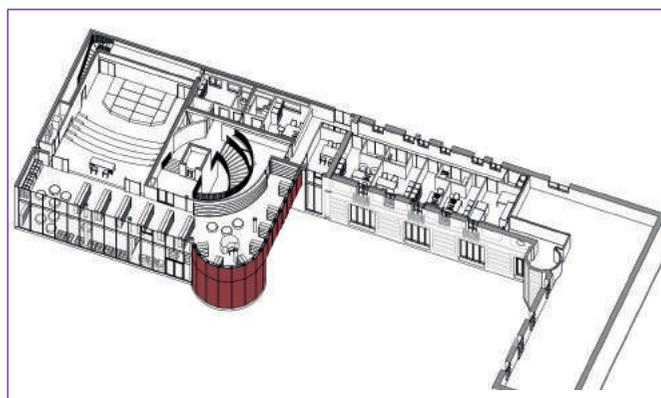
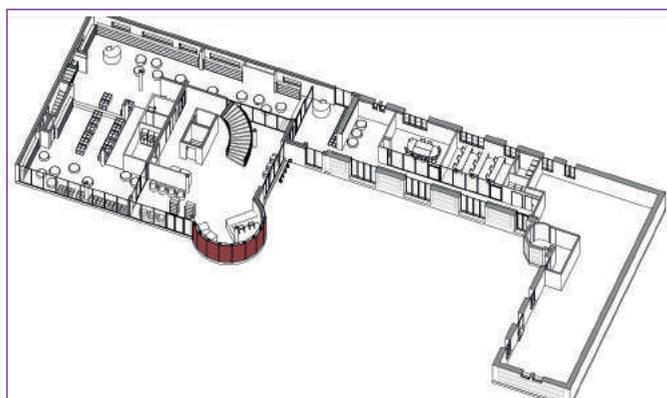
### LA MÉDIATHÈQUE : UN PROJET BOUCLÉ !

Le 4 avril s'est tenue une réunion avec la DRAC PACA (Direction Régionale des Affaires Culturelles) où le cabinet d'architecture LAND a présenté le projet de construction de la future médiathèque sollièsponoise. Cette réunion a permis la validation du projet et le dépôt du permis de construire qui est en cours d'instruction.

Rappelons que la future médiathèque communale, implantée sur une surface globale de 1094 m<sup>2</sup>, comprendra une aile appartenant aux anciens communs du château, à proximité du CCAS et disposera d'une extension sur 2 niveaux de 943 m<sup>2</sup>.

Le début des travaux de préparation de chantier est estimé au mois de septembre 2022 avec un démarrage des travaux en octobre.

L'ouverture au public de ce nouveau lieu culturel, si longtemps attendu, est envisagée à la fin de 2024.



### FINANCEMENT

**Coût du projet médiathèque : 3 183 683 €**

ETAT ( DRAC ) : 1 303 548 € (41%) / ETAT (DSIL) : 656 950 € (21%) / Département : 250 000 € (8%)

Région : 200 000 € (6%) / **Total subventions : 2 410 498 € / Reste à charge commune : 773 185 € (24%)**

N° 24 - Juin 2022

Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont - 1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - Tél. 04 94 13 58 00 - Fax : 04 94 13 58 01 - mairie@solliespont.fr - www.ville-solliès-pont.fr

Directeur de la publication : André Garron - Conception & réalisation : Agence NBCommunication - Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) - Edition : Imprimerie SIRA - Tirage : 7000 exemplaires

Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.



# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## TRANSFERT DE L'EHPAD FÉLIX PEY À L'ÉCO QUARTIER



### Financement du projet : 14 millions euros

- Prêts bancaires réalisés par l'EHPAD : 7 600 000 euros
- Autofinancement : 250 000 euros
- ARS/CNSA : 3 500 000 euros
- Subvention du Conseil départemental : 1 170 000 euros
- Subvention de la Commune : 700 000 euros
- Cession du site actuel à la Commune : 600 000 euros
- Subvention de la CCVG : 400 000 euros

En 2013, l'Agence Régionale de Santé et le département avait signifié à la commune la nécessité de créer un nouvel EHPAD, l'actuel, situé au centre-ville, enclavé et peu accessible, ne disposant pas de locaux répondant aux normes sanitaires en vigueur. Il fallait donc, dans les meilleurs délais trouver un site et le financement nécessaire sous peine de fermeture de l'établissement.

Ce challenge allait être une priorité pour la commune et le début d'un long parcours d'obstacles.

Si le site du futur emplacement fut facilement trouvé au niveau de l'EcoQuartier, le montage financier allait se révéler difficile tant au niveau juridique que technique et contraint par un lourd investissement nécessaire mais compatible avec un prix de journée acceptable pour une population aux ressources limitées. Pour répondre à cet impératif, la commune a participé au financement de l'opération à hauteur de 1 300 000 euros, prélevés sur ses fonds propres.

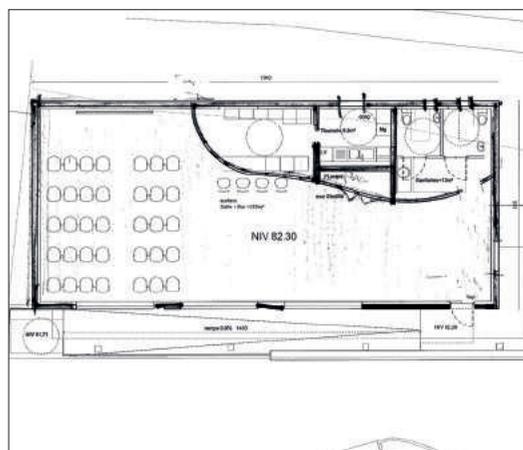
Une longue négociation, de nombreuses réunions aboutirent à un accord autorisant la création d'un établissement dont la capacité d'hébergement passait de 60 à 78 lits dont 14 au sein d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés afin de permettre la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs apparentés.

L'établissement sera équipé d'une cuisine qui continuera de confectionner les repas des résidents.

Situé à l'entrée ouest de l'écoquartier, en face de l'école Notre-Dame transplantée elle aussi, et à proximité de la nouvelle crèche associative, l'établissement, sur une parcelle de 4900 m<sup>2</sup>, se dressera sur 3 niveaux avec des retraits occupés par des terrasses. Ces volumes s'organiseront autour de deux patios intérieurs végétalisés.

La conception du projet a été confié au bureau d'architectes Samuel Delmas. Les travaux débuteront à la fin de l'année 2022 pour une livraison espérée fin 2024 qui répondra aux attentes de la population, très attachée à la pérennité d'un établissement de santé dont l'humanité et le dévouement du personnel sont très appréciés.

## CENTRE D'ACCUEIL DU STADE MURAT

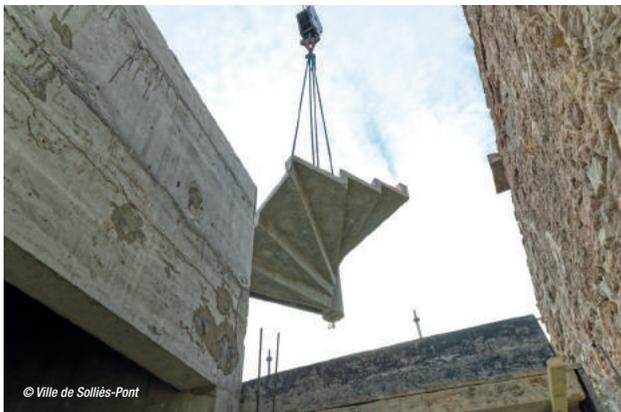


Le service des sports de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau a lancé un projet de construction d'un centre d'accueil sportif au sein du stade Murat. L'objectif est de pouvoir accueillir dans des conditions optimales les équipes sportives qui viennent jouer sur notre commune, mais aussi de permettre aux associations sportives locales de disposer d'une salle de cours les mercredis après-midi.

Avec une capacité d'accueil d'environ 150 personnes, le bâtiment de 130 m<sup>2</sup> se situera à la place du Barnum existant actuellement derrière la tribune. Il sera géré par le service des sports de la Communauté de Communes. Les travaux concernant le projet dont le financement se monte à 500 000€ devraient débuter à l'automne pour une livraison à l'été 2023.

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI) BIENTOT OPERATIONNEL



Après des travaux difficiles ayant rencontré de nombreuses difficultés structurelles et demandé des prouesses techniques comme l'installation de l'escalier, le chantier commencé en mai 2021 arrive à sa fin. Le nouvel office va être livré dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juillet.

Pour un **coût de 1,8 millions d'euros**, le public disposera bientôt de locaux spacieux et traversants, qui, sur 3 niveaux s'ouvriront sur le Gapeau. Le rez-de-chaussée étant réservé à l'accueil, les autres niveaux seront en phase avec la stratégie du territoire centrée sur l'agro tourisme. Trois thématiques mettant en scène la figue, l'olive et la vigne seront valorisées par différents supports, classiques et numériques, qui créeront une ambiance unique propre à la vallée du Gapeau.

La transformation très prochaine du mode de gestion de

l'office en EPIC\* permettra une activité commerciale souhaitable (billetterie, prestations et produits touristiques). Sous l'impulsion de **Jesica Quintroit**, sa dynamique directrice, l'Office est présent dans tous les secteurs du tourisme intéressant notre vallée : édition de guides et brochures, promotion des manifestations locales, participation au salon international de l'agriculture, réalisation de signalétique touristique en cours de réalisation pour la protection de sites sensibles comme le massif du Coudon. Le transfert de l'OTI dans le centre-ville du chef-lieu de canton, doté d'un équipement performant, représente un atout indéniable pour le développement du tourisme et de l'activité économique de notre territoire.

\*Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

## BASSIN DE RETENTION

La commune de Solliès-Pont dispose déjà de plusieurs bassins de rétention comme celui situé sous l'immeuble "Les Jardins de Solliès 3" près du rond-point de la Figue.

Les travaux d'achèvement de ce bassin qui est déjà en fonction devraient être achevés le deuxième semestre 2022.

Situé sous un bâtiment érigé sur pilotis, ce bassin offre une capacité de stockage de **1200 m<sup>3</sup> d'eau**.

Parallèlement, vont débiter les travaux de recalibrage du réseau pluvial sur le chemin des Andues qui vont s'étendre jusqu'au ruisseau du Cubertix.

La commune va financer cette année ces deux projets, à hauteur de **175 000 €**.



## UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE



**PATRICE BARNAY,**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,  
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

### EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE



Débutés en 2020 avec la rénovation du clocher, les travaux de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste se poursuivent.

A la suite de diagnostics techniques et architecturaux qui avaient révélé d'importantes pathologies affectant le bâtiment, notamment la charpente et la toiture, dont la dégradation menaçait même son existence, les travaux de réhabilitation de notre église se poursuivent.

Ainsi, les travaux de réfection de la toiture qui avaient débuté en novembre 2021 et qui concernaient le désamiantage, l'enlèvement de la couverture existante, le remplacement de la charpente et la reconstruction des génoises, sont désormais terminés.

Le 10 mai dernier, s'est tenue une réunion préparant la prochaine étape de travaux qui débutera mi-juin avec



l'intervention des compagnons de Castellane sur les façades latérales de la nef. L'entreprise Pérone, à qui la rénovation de la charpente de la nef avait été confiée, entamera celle des charpentes des toitures latérales et des contreforts après que l'entreprise Arvi Travaux ait assumé les opérations de désamiantage.

La dernière phase de travaux devrait intervenir en fin d'année ou début 2023. Elle concernera les bâtiments annexes de l'édifice, le presbytère et la salle paroissiale dont les façades seront entièrement rénovées, ainsi que le fronton de l'église.

Ainsi prendront fin les travaux de réhabilitation de notre église, élément majeur de notre patrimoine, qui ont débuté en 2008 avec la réhabilitation de l'orgue Callinet et des enduits muraux intérieurs.

#### FINANCEMENT

**Coût de la rénovation : 1 366 000 €** - Département : 180 000 € (13%) / CCVG : 180 000 € (13%)  
Région dossier 2019 : 167 250 € (12%) / Région dossier 2022 : 200 000 € (15%)  
**Total subventions : 727 250 € / Reste à charge commune : 638 750 € (47%)**

### EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les travaux concernant l'extension du cimetière de Sollies-Pont ont nécessité d'importants aménagements de voirie, la construction de mur d'enceinte et de clôtures ainsi qu'un aménagement paysager et la plantation d'arbres propices au recueillement des familles.

**Deux cents caveaux supplémentaires** seront réalisés par tranches. La première, qui comporte 40 emplacements, vient d'être terminée.

Les travaux concernant la deuxième tranche sont prévus pour le deuxième semestre 2022.

Ils réaliseront 52 caveaux supplémentaires ainsi qu'une dizaine de cavurnes.

De nouveaux aménagements seront alors réalisés par les services techniques de la commune.



#### FINANCEMENT

**Coût de l'extension : 362 000 €**  
Commune 1<sup>ère</sup> tranche 2020-2021 : 242 000 €  
Commune 2<sup>ème</sup> tranche 2022 : 120 000 €

## UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

### INAUGURATION DES ARCHIVES MUNICIPALES : ENFIN !



Le lundi 9 mai 2022, l'inauguration de la salle d'archives municipales a eu lieu dans l'enceinte du Centre Technique Municipal par le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, accompagné de monsieur Romain Joulia directeur des Archives Départementales du Var et de madame Decuq, responsable de la cellule des archives communales, en présence de Claude Ponzo, architecte du projet, des agents et des élus de la municipalité.

Solliès-Pont dispose désormais d'un **local de 102 m<sup>2</sup>** qui va permettre de trier et de sauvegarder dans des conditions optimales les archives de la ville.

L'édifice comprend un bureau affecté à l'agent archiviste **Anne-Claire Boisgelin** et une salle disposant d'un espace de reprographie et d'un lieu de stockage offrant un linéaire de 634 mètres et des conditions de sécurité, d'hygrométrie, de température et d'éclairage adaptés.

Cette création corrige l'état d'abandon de nos archives qui jusqu'à présent étaient dispersées dans les différents locaux de la mairie, non inventoriées et dans des conditions de stockage et de conservation déplorables, comme l'avait constaté lors de sa visite le 9 décembre 2008 monsieur Alain Droguet, le directeur des archives départementales de l'époque qui allait nous assister dans l'élaboration du projet.

Si le plus ancien document en notre possession date de 1550, la collection de l'Etat Civil qui remonte à 1619 a été reliée jusqu'en 2002. On y trouve des registres paroissiaux restaurés ainsi que les registres de délibérations postérieurs à la création de la commune en 1790, qui sont conservés aux archives départementales. Assumé par Anne-Claire de Boisgelin, un travail considérable a débuté, consistant à inventorier, trier, stocker, restaurer et numériser les archives de notre commune qui témoignent de la richesse de notre histoire et de l'évolution de notre collectivité à travers les siècles.

### RESEAU PLUVIAL DU CHEMIN DE SAUVEBONNE



Dans le cadre du vaste schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant du ruisseau de Sainte-Christine, en complément de ceux réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau, la commune a commencé d'entreprendre les importants et très onéreux travaux destinés à soustraire notre territoire au risque d'inondation.

Ainsi en est-il des travaux finalisés en février 2022 qui concernaient le réseau pluvial du chemin de Sauvebonne, sous dimensionné et commun avec le réseau d'irrigation des arrosants.

La nouvelle canalisation pluviale a permis la séparation des deux dispositifs améliorant ainsi la qualité de l'eau d'irrigation, les effluents des eaux pluviales n'y étant plus mélangés.

Afin de compléter ce dispositif, la création d'un bassin de rétention au lieu-dit des Capelons est envisagée. Les études piézométriques et relatives à la faune et la flore sont en cours avant que ne soit prononcée par le préfet la déclaration préalable d'utilité publique qui permettra à la commune d'acquiescer le foncier nécessaire à l'opération.

#### FINANCEMENT

**Coût du projet d'aménagement hydraulique pluvial du bassin versant du ruisseau de Sainte Christine :**

**592 980 €**

Subventions : 0 €

Reste à charge commune : 592 980 € (100%)



# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

## LES TRAVAUX EN RÉGIE

Les agents des services techniques répondent avec efficacité aux multiples doléances et aux nombreuses interventions que réclame une ville de 12 000 habitants.

Quelques exemples des travaux qu'ils réalisent quotidiennement témoignent de leur réactivité.

### ROND-POINT DES SOLDATS DU FEU



© Ville de Sollies-Pont

Les services techniques de la ville ont entrepris la renaturation du rond-point des Soldats du Feu, dont l'état dégradé des plantations, du paillage et du système d'arrosage ont nécessité leur remplacement. Comme à l'accoutumée, nous avons opté pour des plantes de type

méditerranéen, peu consommatrice en eau. La commune va également entreprendre des travaux d'entretien et d'amélioration des espaces verts concernant la RD 554 ainsi que ceux de l'avenue Magnan à proximité de l'échangeur des Terrins, qui vont être retravaillés et revitalisés.

### RÉHABILITATION DU FRONTON DU CHÂTEAU

Depuis l'installation, le 20 juin 2015, de l'hôtel de ville dans le château Forbin, des travaux d'entretien sont nécessaires. Il en est ainsi de l'entrée majestueuse du remarquable édifice qui fut jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle la résidence des comtes de Saporta, alliés à la fameuse et ancienne famille provençale des Forbins, que nos agents ont requalifié de belle façon.



© Ville de Sollies-Pont





**PATRICK BOUBEKE**,  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

## UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Une politique de l'Habitat dynamique et maîtrisée, capable de répondre au défi posé à notre commune par une démographie en baisse et vieillissante, constitue l'axe principal de l'action de la municipalité. Une politique conjuguant mixité sociale, embellissement urbain et respect de l'environnement, qui nous a permis de créer un marché locatif et de sortir de l'état de carence.

### ////////// EcoQuartier : pose de la première pierre de l'îlot C1 //////////



Monsieur le Maire et des représentants de Nexity Villes & Projets, de Nexity Promotion et de Var Aménagement Développement ont procédé le 12 mai 2022 à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'îlot C1 au sein de l'EcoQuartier des allées du Château.

Cette cérémonie symbolique s'est déroulée en présence des futurs habitants et des membres du comité consultatif de concertation.

L'îlot C1 est organisé autour de quatre bâtiments de trois étages, avec un quatrième étage en attique, c'est-à-dire en retrait de la façade pour proposer des terrasses spacieuses et limiter l'effet de hauteur. Il accueillera 77 logements : 18 logements locatifs sociaux gérés par Var Habitat, 23 logements en accession à la propriété et 36

logements locatifs intermédiaires gérés par la filiale habitat de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de proposer une offre de logements diversifiée. 95 % des logements sont traversant ou bénéficient d'une double orientation ce qui permettra une bonne ventilation pour leur rafraîchissement en période estivale.

La moitié du terrain, soit 2 400m<sup>2</sup>, sera traité en espaces verts. Ainsi, le cœur d'îlot, traversé par le canal des arrosants, sera agrémenté d'une végétation dense, adaptée au climat méditerranéen.

Enfin, 118 places de stationnement, majoritairement en sous-sol, viennent compléter le projet.

Les quatre bâtiments ont obtenu la certification "Bâtiment Durable Méditerranéen" au niveau argent en phase conception. Les travaux ont démarré en début d'année 2022 pour une livraison prévue au deuxième semestre 2023.

Au cours de la manifestation, les réalisations en voie de finalisation au niveau de l'îlot B ont été évoquées. Elles représentent 108 appartements répartis en 3 immeubles et 30 villas, soit 56 logements sociaux et 82 logements intermédiaires.

Un projet immobilier très important par son volume et sa diversité, qui satisfait aux normes environnementales exigées par le label EcoQuartier, comme il est développé plus loin dans ce bulletin.

### ////////// Projet immobilier du Square des Justes //////////



A proximité du square des Justes, la société Promogim va acquérir des terrains privés pour y construire un programme immobilier de deux bâtiments en R+2 et R+3. Une voie piétonne reliant le square des Justes et la rue de la Serre permettra de créer une percée visuelle.

Ce projet qui s'inscrit dans une démarche de rénovation urbaine, offrira à la commune 79 nouveaux logements du T2 au T4 dont 30 logements locatifs sociaux gérés par le Logis Familial Varois.

Au point de vue architectural, l'opération s'inspire des constructions du centre-ville en créant différents niveaux de toitures dans lesquelles des terrasses tropéziennes seront aménagées. Les espaces extérieurs seront traités en balcons ou loggias afin d'apporter du rythme aux façades.

L'intégralité du stationnement sera gérée en sous-sol. Le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année 2023.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT



## Projet immobilier de la Traverse des Frères

La réflexion autour de la refonte du quartier Saint-Antoine et plus particulièrement de la Traverse des Frères, actuellement composé essentiellement d'espaces de stationnement de type boxes, se poursuit.

En juillet 2020, une convention a été signée avec l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF PACA).

Cette convention qui a pour objet de confier à cet organisme la maîtrise foncière des terrains a déjà permis l'acquisition

à l'amiable ou par préemption du site de l'école Notre Dame et de plusieurs propriétés privées. Un premier chantier de 12 logements démarrera en fin d'année.

A terme, la commune de Solliès-Pont souhaite voir ce secteur de la ville obtenir la certification "Quartier Durable Méditerranéen". Pour cela, les espaces publics seront requalifiés afin d'offrir des circulations sécurisées pour les piétons.

Enfin, des espaces de nature au cœur de la ville seront aménagés.

## L'EPFR : un partenaire privilégié de la commune



Le mercredi 4 mai, dans l'espace créativité du pôle Chalucet magnifiquement réhabilité, l'**Etablissement Public Foncier Régional** (EPFR) a organisé un forum traitant les opérations importantes réalisées avec son soutien dans le département.

Une nombreuse assemblée avait été conviée composée par de nombreux maires et élus dont Hubert Falco maire de Toulon et Président de la métropole, Nicolas Isnard, maire de Salon, vice-président de la Région Sud Paca et président de l'EPFR.

Après qu'elle ait rappelé le rôle fondamental de l'aide apportée par l'EPFR aux collectivités pour la réalisation de leurs projets immobiliers, madame Claude Bertolino, directrice de l'EPFR, céda la parole aux maires dont elle jugeait les projets exemplaires par leur volume et par leur collaboration avec l'établissement.

Avec les maires de Sanary, de Bandol, de Saint Cyr, d'Evenos, de Pierrefeu et d'Ollioules, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, a été sollicité pour présenter les opérations immobilières de la commune qui ont bénéficié du soutien de l'EPFR.

Un soutien financier à hauteur de 15 millions d'euros qui a

permis le portage et la maîtrise foncière nécessaires à la réalisation de **5 opérations immobilières** intra-muros : les jardins de Solliès, l'îlot de la gare, le Marcel Pagnol, la Chocolaterie et bien sûr notre EcoQuartier porteur de près de 500 logements dont 50% de logements locatifs sociaux, un projet qui allait à lui seul mobiliser 5 millions d'euros pour l'acquisition du foncier.

Des opérations de qualité, récompensées par un 2<sup>ème</sup> prix du palmarès régional de l'habitat pour l'îlot de la gare et par les labels quartiers et bâtiments durables méditerranéens pour l'EcoQuartier, par ailleurs labellisé niveau 2 argent.

Enfin, des opérations décidées par une politique audacieuse de l'habitat afin de **répondre au défi démographique** posé par une population vieillissante et décroissante en **créant un marché locatif abordable** et attractif pour les jeunes actifs.

Cette réunion s'est révélée enrichissante et encourageante par les commentaires flatteurs prononcés par la directrice de l'EPFR et par Robert Beneventi, maire d'Ollioules et président du SCOT Toulon Provence Méditerranée, qui témoignaient du succès de nos actions pour l'habitat.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## Programme d'intérêt général

### DES AIDES FINANCIERES POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes Vallée du Gapeau (CCVG), en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H), l'Etat et Action Logement, lance un programme ambitieux pour la **rénovation de l'habitat** des 5 communes de son territoire : Belgentier, La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Solliès-Ville.

Ce dispositif est mis en place pour 3 ans avec la contribution et le soutien de plusieurs financeurs et partenaires.

- Vous êtes propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.
- Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation lourde, d'économie d'énergie, d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées ou des travaux d'amélioration d'une copropriété

**Vous pouvez bénéficier de diverses aides financières, sous conditions, jusqu'à 85% du montant des travaux.**

Si vous êtes propriétaire bailleur vous pouvez également bénéficier de déductions fiscales en contrepartie d'un loyer maîtrisé.

#### Un exemple de plan de financement

**Pour des travaux d'amélioration énergétique**  
à réaliser chez un Propriétaire Occupant  
(sous conditions de ressources)

**Montant des travaux : 22 000 € TTC**

**Total des aides : 17 050 €**  
(ANAH, CCVG, Département)

**Reste à charge pour le demandeur : 4 950 €**

Si le demandeur est retraité, un complément d'aides des caisses de retraite peut être sollicité.

De plus, une avance des aides financières peut être envisagée sous conditions, ce qui permet au demandeur de payer uniquement le reste à charge des travaux.

Une équipe de professionnels de l'habitat de SOLIHA Var est à votre disposition gratuitement pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans la réalisation de votre projet et vous proposer des simulations financières.

**VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ÉLIGIBLE ! ALORS N'HÉSITEZ PAS !**

**Pour tout renseignement : contactez Soliha Var**

Par mail :  
[habitatgapeau@solihavar.fr](mailto:habitatgapeau@solihavar.fr)

Par téléphone :  
**04 89 66 05 96**

Ou adressez-vous à la mairie  
sur laquelle se situe le bien.



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**Agir maintenant**  
pour répondre aux enjeux  
sociaux et écologiques

**Les permanences se tiennent les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois dans les locaux de l'intercommunalité, et tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois à la MAISON FRANCE SERVICES de Solliès-Pont.**

## UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE



Les différents rapports du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat) et de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) nous alertent régulièrement sur le réchauffement climatique et la perte de biodiversité en cours partout sur la planète.

Face à ces enjeux, la commune de Solliès-Pont s'est engagée dans différentes actions de développement durable que ce soit en matière d'aménagement du territoire, d'habitat, d'énergie, de gestion des déchets et de mobilité. Elle réalise également des actions de sensibilisation lors des journées de l'Environnement ou d'ateliers dans les écoles.



### La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers par le plan local d'urbanisme (PLU)

La commune a fait le choix de protéger de vastes espaces naturels, agricoles et forestiers à travers son PLU. L'un des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) porte, d'ailleurs, sur la protection des grands ensembles naturels et agricoles.

Ainsi, les 1790 hectares de la surface communale se partagent entre 700 hectares classés en zone agricole et 650 en zone naturelle ou forestière, soit plus de 75 % du territoire communal. Dans les zones urbaines, de nombreux espaces verts protégés ont été identifiés afin de bénéficier d'espaces de nature en ville.

Au-delà de leurs fonctions paysagères et récréatives, ces différents espaces, constitués des massifs boisés, des collines en restanques de la vallée du Gapeau ou des plaines agricoles, ont un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité dont ils sont porteurs.

Ainsi, le PLU contribue à la protection des espèces et habitats naturels présents sur le territoire communal.

### La création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)

En conformité avec le plan de reconquête agricole mis en œuvre par la Chambre d'Agriculture du Var, la commune va délimiter une Zone Agricole Protégée (ZAP).

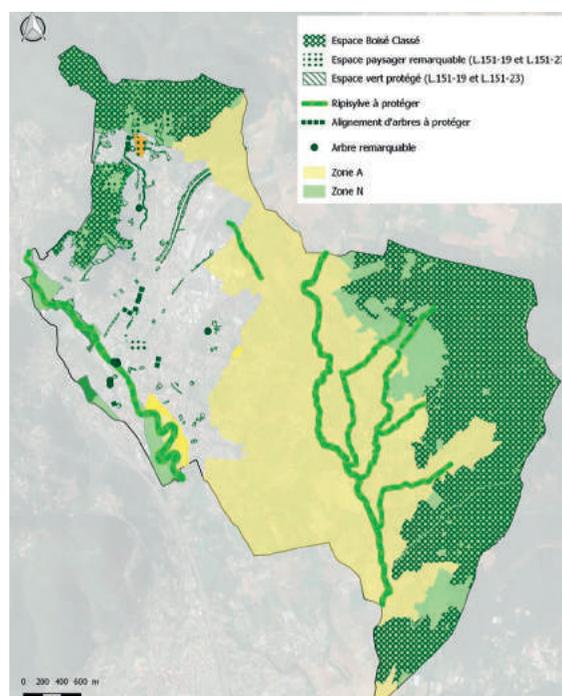
Cette servitude d'utilité publique instituée par arrêté préfectoral permettra de renforcer durablement la protection des espaces agricoles.

L'objectif est de lutter contre la rétention foncière et de remettre en culture des terrains en friches afin d'augmenter les productions agricoles locales.

Prolongement du pôle arboricole créé en 2012 par la commune avec le concours de la chambre d'agriculture et de la SAFER, le projet de ZAP est mené à l'échelon intercommunal avec les communes de Solliès-Ville, de la Farlède et de Solliès-Pont.

La finalité consiste aussi à élaborer un Projet Alimentaire Territorial. Le PAT est un projet agricole et alimentaire de proximité, portant à la fois sur la production et la consommation d'une alimentation locale de qualité.

Il implique l'ensemble des acteurs qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile.



# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## L'EcoQuartier, vitrine écologique et environnementale de la commune



En signant le 27 mai 2013 la Charte des EcoQuartiers, démarche nationale, portée par le Ministère de la Transition écologique, la commune a inscrit le projet des Laugiers sud dans une démarche environnementale ambitieuse. En effet, la volonté de la commune ne portait pas seulement sur la création de logements, mais aussi sur un nouveau quartier respectueux de l'environnement.

### 4 ÉTAPES

Cette labellisation repose sur 20 engagements et se déroule en 4 étapes :

- Etape 1 : la définition du projet
- Etape 2 : l'EcoQuartier en chantier
- Etape 3 : l'EcoQuartier livré
- Etape 4 : l'EcoQuartier vécu et confirmé

Ainsi, le 9 février 2021, l'opération a été lauréate du **label EcoQuartier 2020 en étape 2** qui correspond à la phase chantier. Elle a également obtenu la certification **Quartier Durable Méditerranéen** (QDM) en phase conception au niveau argent, le 14 mai 2019.

Les immeubles des îlots A, B, C1 et D1 ont, quant à eux, été certifiés **Bâtiments Durables Méditerranéens** au niveau argent.

Ces certifications, plus attentives aux caractéristiques et aux

spécificités du climat méditerranéen, sont organisées autour de 300 critères répartis en thématiques telles que le cadre de vie et la santé, l'énergie, la gestion de l'eau et des déchets, les matériaux.

Il existe **4 niveaux** de reconnaissance BDM : cap BDM, BDM Bronze, BDM Argent, BDM Or.

Les immeubles ont également participé à l'expérimentation nationale du **label E+C-** (Bâtiments à Énergie Positive et Réduction Carbone). Il s'agit d'un label lancé par le ministère du Logement en novembre 2016 pour préfigurer la réglementation environnementale **RE 2020** qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour les habitations et qui évalue non seulement la performance énergétique mais aussi la performance environnementale des bâtiments. Le label combine l'indicateur Énergie (Énergie 1 à 4) et l'indicateur Carbone (Carbone 1 et 2).

L'îlot A qui atteint le niveau E3 C1 réduit ainsi ses consommations énergétiques de 20 % par rapport à la réglementation thermique RT 2012.

## La biodiversité au cœur de l'EcoQuartier

L'opération, en continuité du centre-ville, se développe sur une friche agricole de 7 hectares entourée d'habitations essentiellement individuelles. Les études relatives à la faune et à la flore réalisées en 2013 avaient conclu que le site étant fortement enclavé, jouait un faible rôle dans la fonctionnalité écologique du secteur. L'enjeu local de conservation pour les habitats, les oiseaux, les mammifères terrestres et les amphibiens était faible.

Le projet d'EcoQuartier a donc été conçu pour permettre de développer la biodiversité.

Pour cela, il a été fait appel à des paysagistes et des écologues qui ont défini une palette végétale adaptée au site, peu consommatrice d'eau, non allergisante et favorable aux oiseaux et aux insectes. Elle se compose d'arbres de hautes tiges et de cépées, d'arbustes et de vivaces.





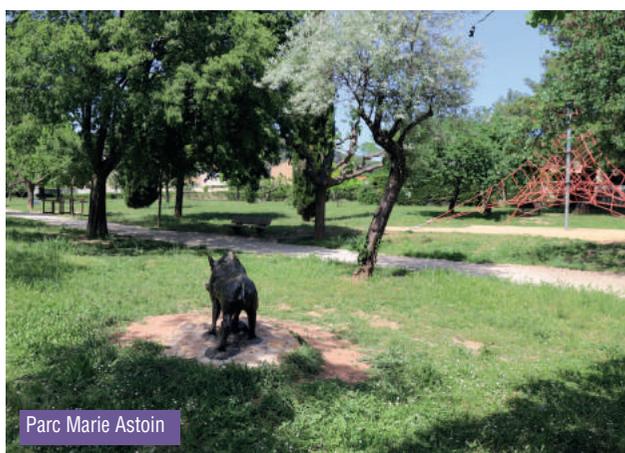
# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## ► Les espaces verts de pleine terre

Ils représentent ainsi 3,5 hectares sur lesquels seront plantés plus de **850 arbres**. Sur certains bâtiments, des toitures végétalisées seront réalisées.

Ces espaces représentent autant de surfaces perméables, offrant des points de rétention temporaire, de ralentissement de l'écoulement ou d'infiltration des eaux pluviales. Ils jouent, ainsi, un rôle important dans la gestion des eaux de pluie comme dans la protection des sols.

Pour permettre le passage de la petite faune, la majorité des clôtures seront traitées en ganivelles.



Des nichoirs et des hôtels à insectes seront également mis en place.

De plus, de nombreuses études scientifiques ont démontré les bienfaits de la nature en ville qui améliore la santé physique et psychique en favorisant l'activité physique et le bien-être des habitants. Elle contribue aussi à diminuer significativement le niveau d'anxiété.

D'un point de vue socio-économique, les espaces végétalisés renforcent l'attractivité du territoire et augmentent la valeur marchande des biens.



## ► La création de trois espaces de jardins partagés

Ils favorisent également le lien social et contribueront à l'alimentation des habitants qui pourront ainsi bénéficier de fruits et de légumes qu'ils auront eux-mêmes cultivés.

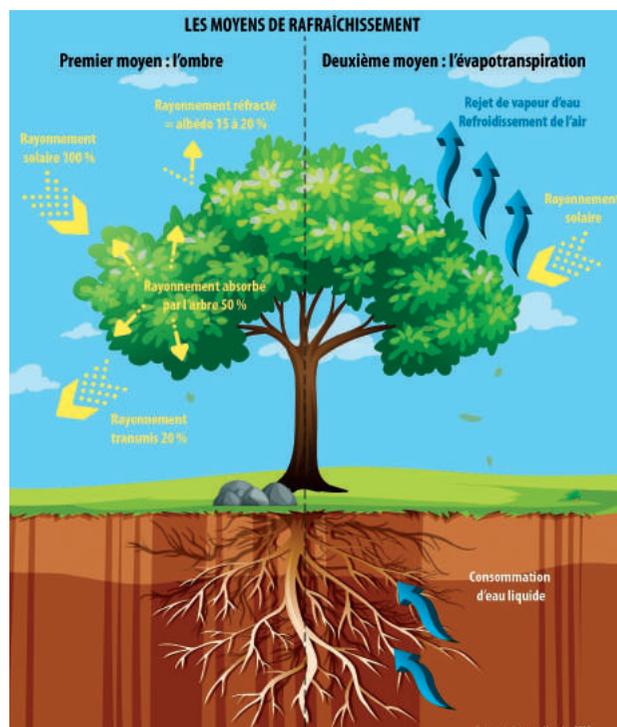
## ► Le rôle positif de la végétalisation urbaine

### DANS LA THERMORÉGULATION

La végétation favorise le confort thermique. Afin d'assurer la régulation thermique de leurs organes aériens, les plantes et les arbres tout particulièrement, rejettent de la vapeur d'eau, qu'ils trouvent en profondeur dans le sol grâce à leur système racinaire. En s'évaporant, l'eau consomme de l'énergie et rafraîchit la température localement, tout comme l'ombre des feuillages. La végétalisation permet ainsi de réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain, c'est-à-dire la différence thermique entre ville et campagne qui s'aggrave avec le réchauffement climatique.

### DANS LA QUALITÉ DE L'AIR

Les espaces verts influencent grandement la qualité de l'air qui est une préoccupation majeure pour la protection de la santé et de l'environnement. La végétation filtre les particules atmosphériques et absorbe des polluants, en particulier les dioxydes d'azote et de soufre. L'ADEME estime qu'un arbre adulte peut absorber 20 kg de particules présentes dans l'air en un an. De plus, par la photosynthèse, les arbres absorbent du gaz carbonique (principal gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique) et produisent de l'oxygène. A l'échelle de la ville, les arbres et les zones boisées constituent des puits de carbone. Ces objectifs sont conformes aux prescriptions établies par le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui est en cours d'élaboration au niveau du territoire intercommunal qui va bientôt bénéficier d'un plan d'actions efficaces et raisonnables.



# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## Une conception architecturale bioclimatique pour un meilleur confort dans les logements

L'ensemble des bâtiments de l'EcoQuartier a été conçu selon les principes de l'architecture bioclimatique qui s'adapte aux caractéristiques du site afin que les logements disposent d'un confort obtenu par des moyens les plus naturels possibles. Ainsi seront privilégiés les moyens architecturaux et les énergies renouvelables disponibles en écartant les moyens techniques mécanisés et les énergies extérieures au site.

Cela impliquera par exemple de profiter au maximum du soleil en hiver et de s'en protéger durant l'été.

Ainsi, 90 % des logements sont traversant ou à double orientation et équipés de protections solaires (pergolas, casquettes, volets ou stores extérieurs). Cette conception répond à un double objectif :

- Favoriser les apports de chaleur et de lumière gratuites en hiver,
- Diminuer les apports caloriques indésirables et favoriser le rafraîchissement naturel par la ventilation nocturne.

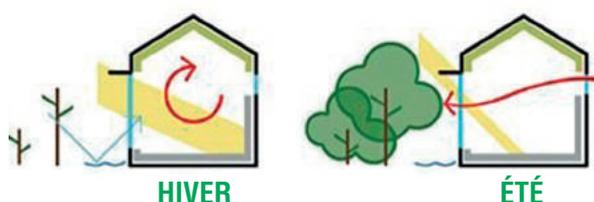
**Concernant les matériaux**, l'emploi de matériaux biosourcés a été privilégié le plus souvent possible. Le bois est, ainsi, utilisé en ossature sur certaines maisons individuelles, en isolant et pour les volets.

Les constructions ont fait appel à la brique de terre cuite qui bénéficiant d'une grande inertie thermique, permet de réguler la température ambiante, été comme hiver.

L'utilisation de béton bas carbone a également permis de réduire l'émission de gaz à effet de serre en phase construction.

**Enfin, des panneaux photovoltaïques** sont installés aux derniers niveaux des parkings silos sous la forme d'ombrières pour les véhicules et sur les toitures des immeubles d'habitation afin de **produire de l'énergie renouvelable** qui sera en partie consommée sur place mais également injectée dans le réseau. La production d'eau chaude sanitaire est assurée par des systèmes thermodynamiques et les éclairages extérieurs par des leds, ce qui réduit les consommations énergétiques.

### L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE



## Des aménagements qui favorisent les mobilités douces et les transports en commun

Le projet s'organise autour d'une promenade centrale, la promenade des Solliès, dédiée aux modes de déplacement doux.

Cette promenade relie le centre-ville par le passage piéton sous la voie ferrée.

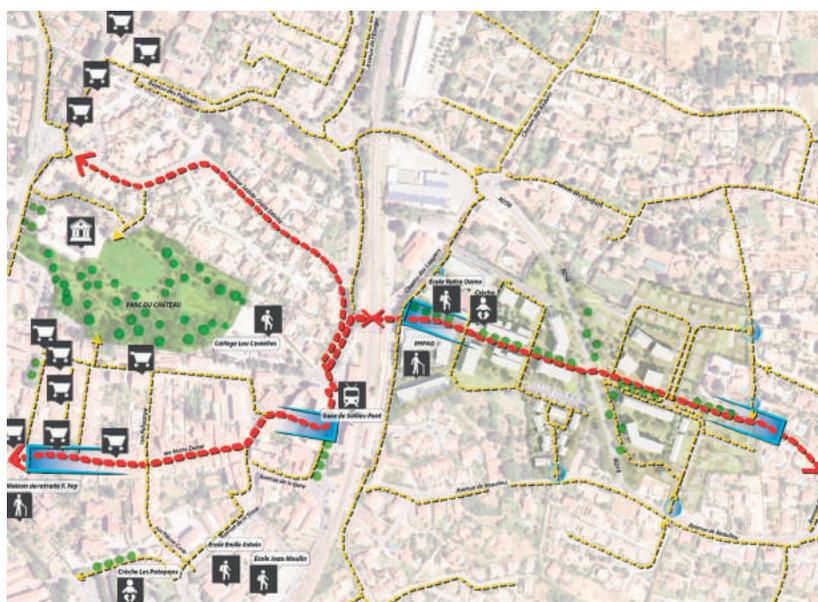
Ainsi, les différents services et commerces sont accessibles à pied en moins de 10 minutes, notamment les établissements scolaires (écoles primaires et collège).

Des allées perpendiculaires desservent les différents îlots et les quartiers environnants.

Le stationnement pour les vélos est largement dimensionné.

Enfin, la proximité de l'EcoQuartier avec la gare SNCF, qui vient d'être équipée par

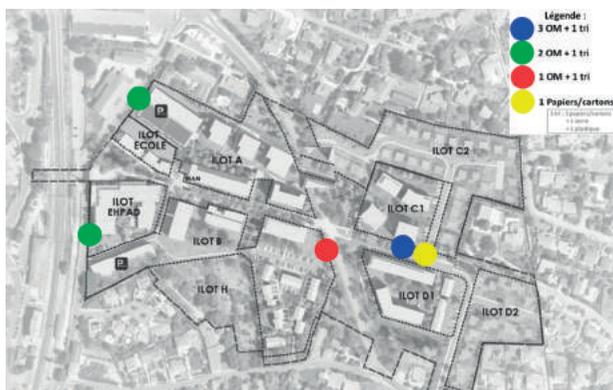
la Région **d'un abri sécurisé pour les vélos des voyageurs**, va favoriser les déplacements en trains, la place de la voiture étant quant à elle cantonnée dans les espaces périphériques ainsi que dans les parkings en silos ou souterrains, afin de garantir un cœur de quartier apaisé et sécurisé, où la création de voies de circulation est réduite.





# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## Incitation au recyclage



Afin de réduire la production de déchets, quatre points d'apports volontaires pour le tri sélectif sont créés sur le site de l'EcoQuartier. Ils sont regroupés avec les dispositifs de collecte des ordures ménagères afin de faciliter les dépôts. Des composteurs collectifs sont également installés dans chaque îlot pour recycler les déchets organiques. Le compostage permet de réduire significativement le volume d'ordures ménagères produit. Le compost produit pourra être utilisé dans les espaces verts et les jardins partagés.

Des maîtres composteurs interviendront auprès des habitants pour leur expliquer les bons gestes à adopter.

En phase chantier, des matériaux recyclés ont été utilisés pour la réalisation des voiries. Les différents déchets produits sont également triés pour être valorisés dès que cela est possible.

## Une nouvelle vue sur les paysages



Avant



Après

Par délibération du 26 septembre 2019, le conseil municipal a approuvé la révision de son **Règlement Local de Publicité (RLP)**. Les dispositifs existant à cette date avaient deux ans pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles. La commune a engagé une vingtaine de procédures de mise en demeure qui ont permis de supprimer plusieurs panneaux publicitaires de 12 m<sup>2</sup>, notamment sur les entrées de ville et de réduire à 8 m<sup>2</sup> la surface d'autres panneaux dans la zone d'activités économiques et à 4 m<sup>2</sup> sur le reste de la commune.



Avant



Après



# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## La transition énergétique

Pour réduire notre production de gaz à effet de serre il est plus que jamais urgent d'entamer une profonde modification des modes de production et de consommation d'énergie : c'est la transition énergétique. Dans ce cadre, la commune de Solliès-Pont s'engage sur trois leviers principaux : les énergies renouvelables, la mobilité décarbonée et les économies d'énergie. Etat des lieux...

### Les énergies renouvelables



Groupe scolaire Frédéric Mistral



Groupe scolaire central



Groupe scolaire Daudet

La production d'énergie renouvelable, moyen essentiel de la lutte contre la production des gaz à effet de serre par les énergies fossiles, nous préoccupe depuis 2014, date où nos bâtiments publics ont progressivement été recouverts de panneaux photovoltaïques : installation de la 1<sup>ère</sup> centrale au centre technique municipal en 2016 par l'entreprise Soleil du Sud, suivie par le groupe scolaire Daudet où la création d'un nouveau préau a étendu l'installation des panneaux. Les toits des 3 écoles du groupe central scolaire ont aussi été équipés.

Deux centrales installées au groupe scolaire Frédéric Mistral seront opérationnelles cet été et traiteront l'électricité produite par les 2000m<sup>2</sup> de toitures équipées.

L'ensemble de ces installations qui représentent 6000m<sup>2</sup> de surface, permet à la commune de produire 1,6 millions de K/W par an ce qui représente l'électricité annuelle consommée de 1000 habitants (hors dépenses de chauffage).

Ces équipements permettent à Solliès-Pont de se situer à la 1<sup>ère</sup> place des communes qui ont équipé leurs bâtiments publics de panneaux photovoltaïques.

Ce projet d'envergure et vertueux se poursuivra sur les toitures de l'EcoQuartier, comme nous l'avons dit, mais aussi sur celles de l'ancienne caserne des pompiers, de la cuisine centrale et de la future maison de santé.

### La mobilité décarbonée

Encourager l'utilisation de véhicules électriques et le covoiturage, améliorer les déplacements sont les conditions pour l'amélioration de la vie quotidienne des administrés.

#### Les transports analysés

L'importance et le coût des équipements nécessaires pour atteindre ces objectifs relèvent bien évidemment, des puissants moyens de la Région et de la Métropole qui vient d'ailleurs de réaliser une étude sur les transports dans le Var dont les résultats seront publiés cet été.

Mais la commune participe activement à ces projets comme en témoigne l'étude réalisée en 2018 sur les transports dans le territoire intercommunal, étude commandée par la CCVG à l'AUDAT.

**La mobilité en mode électrique** est accompagnée par la commune qui dispose de quatre places de stationnement équipées de bornes de recharge sur le parking Rezzonico.

Deux nouvelles bornes vont être installées cette année, à la gare et au parking Beltrame. A terme, l'ensemble de nos parkings sera équipé.

#### Une 2<sup>ème</sup> aire de covoiturage

Face au succès rencontré par l'aire de covoiturage de Sainte-Christine créée en 2013 en partenariat avec Escota et le Département, la commune a prévu la création d'une nouvelle aire à proximité de l'échangeur des Terrins.

Ce projet a été retenu dans le cadre du plan national d'investissement mis en place par l'Etat pour promouvoir les aires de covoiturage aux abords des axes autoroutiers. Une part du financement sera à la charge de la commune et de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

Ce projet qui entend faciliter les déplacements domicile-travail vers Toulon répond à trois enjeux : environnemental, avec la réduction du nombre de véhicules empruntant l'autoroute (gaz à effet de serre, carburant) ; territorial, par le drainage du bassin de vie se situant entre la métropole et l'arrière-pays varois ; social enfin, en réduisant le temps des déplacements des administrés.

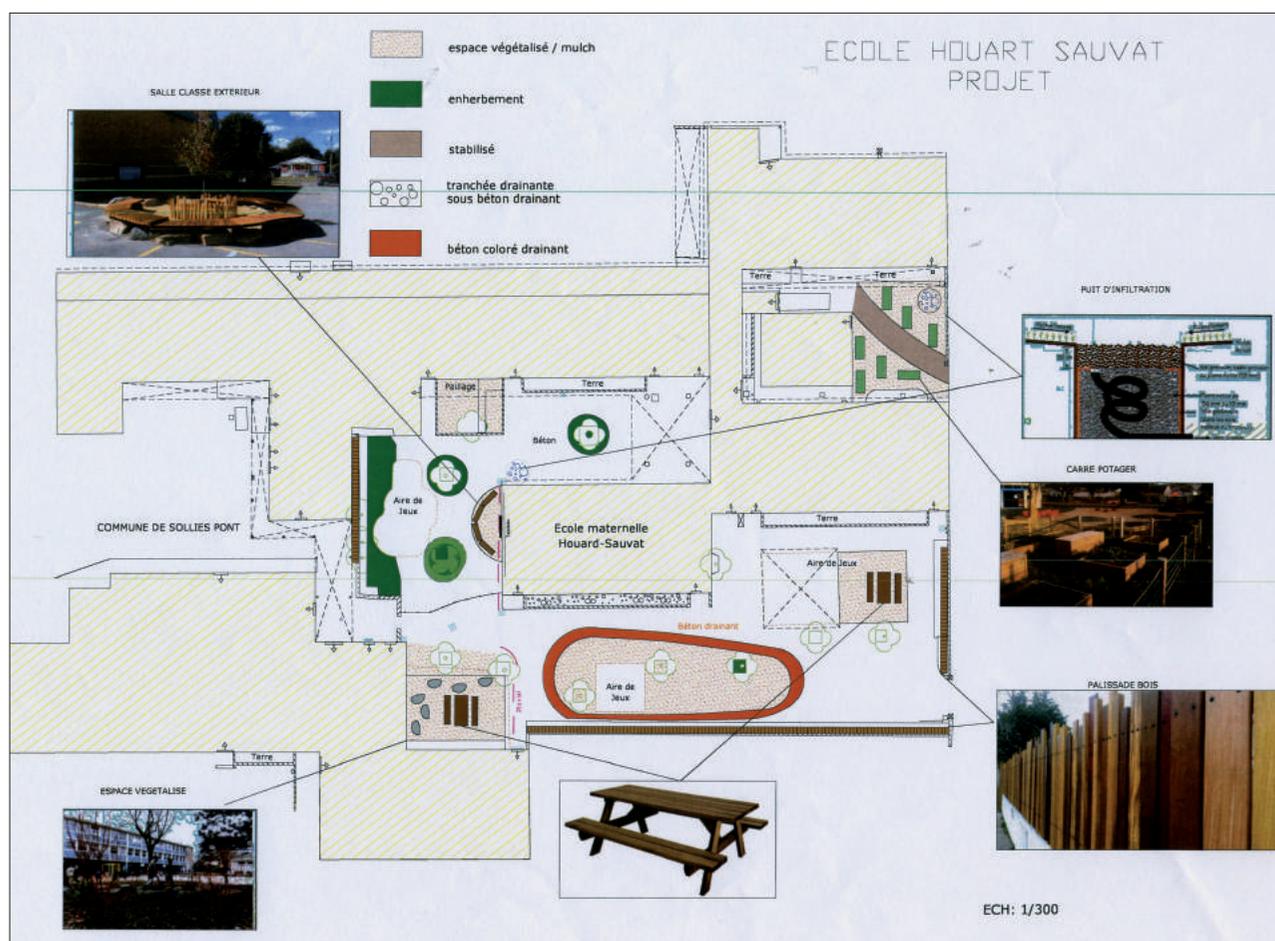


# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

## Les éclairages

La commune compte 1300 points lumineux qui sont progressivement remplacés par des éclairages à LEDs. La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, dotée de la compétence Développement Economique, va remplacer cette année les points lumineux situés dans la zone d'activités de La Poulasse.

## Aménagement urbain : zoom sur le projet Oasis



Inspirés par **le projet Oasis** mis en place depuis plusieurs années par la ville de Paris, nous avons décidé de renaturer et désimperméabiliser les cours de nos huit écoles.

Jusqu'à présent, il était habituel de goudronner ou de bétonner les cours des écoles dont la plus grande partie de leur surface était imperméabilisée.

Le projet Oasis qui s'attaque à cet univers minéral, permet de :

- Lutter contre les ruissellements et les risques d'inondations.
- Proposer un nouveau cadre de travail aux enfants et aux enseignants en redynamisant le jeu et l'enseignement.
- Rafraîchir les établissements scolaires et lutter contre les îlots de chaleur.

Le projet qui propose de grands entourages autour des arbres existants pour leur offrir un meilleur développement, créera

également des espaces dédiés aux potagers pédagogiques, mais aussi des classes aménagées à l'extérieur sur des sols naturels en copeaux de bois et dotés de mobiliers rustiques biosourcés. Ce programme d'envergure va s'étaler sur plusieurs années, en raison de l'ampleur des travaux et de leur réalisation pendant les vacances scolaires d'été.

La programmation débutera cet été sur les trois écoles du centre-ville où les opérations de génie civil seront terminées pour la rentrée de septembre (enlèvement de l'enrobé, création des fosses de rétention et d'infiltration des eaux, mise en place des matériaux).

Les travaux de plantation des végétaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Ce projet pilote sur **les trois écoles du centre-ville** va permettre de **perméabiliser 6000 m<sup>2</sup> de surface de sol** et de déconnecter 200 m<sup>3</sup> d'eau du réseau pluvial.

### FINANCEMENT

**Coût du projet Oasis : 252 600 €** / Etat (Agence de l'eau) : 126 300 € (50%) / Région : 75 780 € (30%)  
Total subventions : 202 080 € / Reste à charge commune : 50 520 € (20%)



# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



## Les journées de l'Environnement au château



© Ville de Solliès-Pont

**Organisées par la commune et supportées par de nombreux sponsors, les journées de l'environnement se sont tenues les 30, 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril au château.**

Cette 3<sup>ème</sup> édition a rassemblé différents et influents acteurs du département pour la défense de notre environnement. Leurs conférences illustrées par des expositions de qualité ont attiré un important public dont la valeur pédagogique a su éveiller l'intérêt de nos écoliers, conscients que leur avenir dépend de la connaissance et de l'urgence des solutions à apporter aux problèmes environnementaux que connaît notre société.

Ainsi la journée du mercredi 30 mars a été réservée aux enfants du centre aéré qui le matin ont assisté à la salle des fêtes au conte musical et écologique interprété par Vincent Inchingolo alors que l'apnéiste Michel Nox livrait aux plus grands son expérience de la vie sous-marine.

Jeudi et vendredi, les salles Léon Vérane et Eugène Baboulène proposèrent aux élèves une visite virtuelle de l'Unité de Valorisation Energétique du SITTOMAT, tandis que dans le parc l'entreprise Kroc'Can présentait une mise en sac de compost réalisée par une ensacheuse.

**Deux expositions intéressantes** concernant la biodiversité et les milieux terrestres et marins de Méditerranée et mises à disposition par le parc national de Port-Cros se sont tenues dans la salle Baboulène avec le concours du Lion's Club.



© Ville de Solliès-Pont

**Trois conférences** qui avaient pour objet commun la défense de l'environnement ont été suivies attentivement par un large public dans la salle d'honneur Forbin où on remarquait la présence des maires et des élus de notre territoire.

Jeudi, l'habitat durable fut défendu par **Gautier Crot** architecte et par **Valérie Taglioli**, directrice du service urbanisme de la commune, au cours de la conférence "EcoQuartier et Biodiversité" suivie par une présentation très intéressante de **Nicolas Gérardin**, maire de Solliès-Ville et ancien responsable du Parc National de Port-Cros, qui nous parla de la Biodiversité marine et des activités nautiques.

Enfin, vendredi, la conférence de **monsieur Monchâtre**, directeur de Kroc'Can qui développa le "devenir du Tri" et l'économie circulaire, clôtura cette importante manifestation qui a appelé à une modification des comportements et des modes de vie pour conjurer les conséquences du réchauffement climatique, un message entendu et partagé par les participants !



© Ville de Solliès-Pont

# UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



## Solliès-Pont, une ville où il fait bon vivre !

La 3<sup>ème</sup> édition du palmarès dressé le 1<sup>er</sup> février 2022 par l'association des "Villes et Villages de France où il fait bon vivre" reconnaît et récompense l'amélioration de la qualité de vie des sollièspontois, un objectif qui guide la politique municipale depuis 2008 et qui a profondément transformé la commune.

Ce classement qui concerne l'ensemble des 34 827 communes de France, conforte selon Thierry Saussiez, président de l'association, la reconnaissance des villes moyennes et des villages qui offrent aux habitants qualité de vie et proximité des services.

Solliès-Pont figure en bonne place dans ce palmarès basé sur 187 critères répartis en une dizaine de catégories-qualité de vie comme la sécurité, la santé, le commerce, les transports, l'éducation, les sports et les loisirs, la solidarité et l'attractivité immobilière.

Notre commune se situe à la 660<sup>ème</sup> place des communes de France, avec une progression de 161 places par rapport au classement de 2021. Elle progresse encore de 69 places dans la catégorie des villes dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants où elle se classe 178<sup>ème</sup> sur 504.

Cette progression se retrouve à l'échelon départemental où Solliès gagne 2 places pour se classer au 11<sup>ème</sup> rang des 153 communes du Var, derrière Saint Raphaël et devant les villes du littoral comme Sanary, Carqueiranne, Saint Cyr... Enfin, elle se situe à la 3<sup>ème</sup> place des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Nul doute que la commune va entrer très prochainement dans le top 10 des villes du Var avec les constructions de la médiathèque, de la maison de santé, de l'office de tourisme et bien-sûr la livraison de notre EcoQuartier !



## Solliès-Pont confirme pour la deuxième fois le maintien du label 3 fleurs



Le mercredi 16 février, à l'hôtel de Région de Marseille, notre commune, après avoir obtenu la 2<sup>ème</sup> fleur en 2010 puis la 3<sup>ème</sup> en 2013, a été maintenue à ce niveau enviable pour la 2<sup>ème</sup> fois consécutive, par le jury régional du label "Villes et Villages Fleuris, Qualité de Vie".

Depuis 12 ans, Solliès-Pont fait donc partie des 87 communes de la région qui s'honorent actuellement de posséder le label envié de trois fleurs.

C'est une récompense méritée qui signe le travail d'embellissement de notre commune engagée depuis 2008, de son fleurissement certes mais aussi du respect de la biodiversité

et du développement durable, obtenu par de nombreuses actions comme la salubrité publique et le traitement des déchets, la valorisation des espaces public, l'attractivité économique, mais aussi l'habitat, le respect de l'environnement ainsi que la préservation du patrimoine.

C'est la préoccupation constante de **l'amélioration de la qualité de vie des administrés** qui a décidé du maintien du label que nous a remis Renaud Muselier, Président de la Région Sud PACA, accompagné de François de Canson, Vice-Président de la Région, Président du Comité Régional de Tourisme et maire de La Londe.

Parmi la nombreuse assistance de maires et d'élus, Solliès-Pont était représenté par une imposante délégation emmenée par son maire, entouré du 1<sup>er</sup> adjoint, de l'adjoint à l'Environnement, de madame la directrice générale des services, du directeur des services techniques et bien sûr de 3 agents représentant les personnels du service des espaces verts.

Une équipe honorée de partager un label de forte notoriété, reconnu par les administrés et facteur d'attractivité, qui s'inscrit désormais dans la stratégie régionale de croissance verte qui a pour objectif de concilier économie et écologie au service d'un développement durable.



**ALEXANDRA DELGADO**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES  
ET À LA PETITE ENFANCE

## UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

### Nos écoliers à la découverte de Marseille !



Le mercredi 13 avril et pour la troisième fois, l'association des **amis du maire** a organisé un voyage à Marseille pour le profit de 38 élèves des écoles primaires de la commune. Le programme de la journée comportait comme à l'habitude, **la visite de l'hôtel de Région** le matin suivie l'après-midi d'une **visite du Château d'If** au large de Marseille.

Après un voyage en autocar sans incident, la joyeuse troupe encadrée par 12 adultes, amis du maire et animateurs, fut reçue à l'hôtel de Région, à proximité de la porte d'Aix, par madame Touboul, fonctionnaire du conseil régional, ainsi que par leur maire, le docteur André Garron, conseiller régional qui les avait précédés.

Après que l'histoire de l'hôtel, qui fût une prison, ait été rappelée par madame Touboul, tous se dirigèrent vers le majestueux hémicycle, lieu des débats et des délibérations des 123 élus du Conseil Régional.

Le docteur Garron, élu en mai 2021, entreprit alors d'informer les écoliers sur la nature et l'importance pour les collectivités d'une région, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, qui regroupe 6 départements, dont le Var, et plus de 5 millions d'habitants, une région dynamique en plein développement économique et d'une richesse touristique exceptionnelle due à la variété, à la beauté de ses paysages et à la richesse de son patrimoine.

Le docteur Garron développa devant une assistance attentive, le fonctionnement démocratique de l'assemblée régionale présidée par Renaud Muselier élu le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la tête des 84 conseillers du groupe "ma Région d'abord" voisin du groupe d'opposition formé par les 39 élus du Rassemblement National.

Il précisa les nombreuses compétences exercées par la

Région, examinées au sein de 22 commissions avant d'être débattues lors des assemblées plénières, et qui déterminent le quotidien des collectivités pour en faire le principal acteur de l'aide aux communes.

Un Quiz, un questionnaire dont le thème était "le citoyen et la démocratie" distribué aux élèves, confirma par les bonnes réponses obtenues leur intérêt pour la politique représentative de notre pays.

Après un excellent déjeuner préparé par notre cuisine scolaire et pris sur place, tous se dirigèrent vers le vieux port pour embarquer et voguer vers l'île d'If, vers le château du masque de fer qu'ils visitèrent dans le cadre enchanteur des îles du Frioul, au large de la ville de Marseille.

Puis, vint l'heure du retour pour rejoindre Solliès en début de soirée, à l'issue d'une journée de découverte, aussi instructive que joyeuse et conviviale, qui restera pour tous un excellent souvenir.



## UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE



**THIERRY DUPONT,**  
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS  
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

### Le Gapeau retrouve la Fédérale 3 !



Après deux saisons fortement perturbées par la pandémie, **le Rugby Club de la Vallée du Gapeau est reparti pour une saison pleine d'espoir et couronnée de succès.** Cela, nous le devons aux joueurs bien sûr mais aussi et surtout aux dirigeants qui ont sorti le club de la situation désastreuse où il se trouvait il y a 4 ans. Le président Jean-Louis Lacroix a su fédérer et revenir aux fondamentaux de ce sport devenu emblématique pour notre territoire, qui a été et qui reste une pépinière de champions qui y firent leurs premières armes comme Patrick Teisseire, Charles Orioli, Melvyn Traminet et bien sûr le grand et regretté Christophe Dominici.

Ce renouveau, nous le devons aussi à l'Ecole de Rugby dont le dynamisme n'a jamais failli et où ont toujours vécu les belles valeurs véhiculées par le rugby, entretenues par Gwenaëlle Isoardi et son équipe, organisatrices du tournoi des M 6 qui a eu lieu comme chaque année au parc du château en janvier, et de celui le 9 avril "des minots du Gapeau" pour les catégories M 8, M 10 et 12.

Quant à l'équipe cadet, elle a progressé en National sous la houlette de Pascal Sirignano alors que les juniors de Pierre Canova continuent leur route en régionale 1.

Ce sont nos séniors qui ont obtenus les résultats les plus importants mais aussi les plus mérités.

L'équipe B qui accède à la finale honneur réserve a eu un parcours exemplaire sous la conduite de Christophe Chabaud et de Gotzon Urgentemendia. Enfin, l'équipe sénior 1, entraînée par Anthony Lacroix, Sébastien Suzzoni et Jérémy Trabaud, a accédé à la finale par sa victoire et le score obtenu le 24 avril devant le RC Cadeneaux PM qui propulse **le club en fédérale 3**, un résultat qui a récompensé 4 années de travail des joueurs mais aussi des dirigeants et des coaches.

L'avenir s'annonce prometteur pour le club qui continuera de bénéficier du soutien financier de l'intercommunalité qui réalisera dès cette année le pavillon d'accueil et d'agrément tant attendu !

### Les richesses de notre Gapeau!



La correction des sources de pollution, la création de réseaux d'assainissement performants ainsi que les actions d'associations vertueuses comme la truite du Gapeau et les activités de renaturation pratiquées par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau ont contribué à rétablir le foisonnement et la biodiversité de la faune et de la ripisylve propres à notre cours d'eau emblématique et bien-aimé. Il est rassurant et rafraichissant de constater que la jeune génération profite de cette amélioration qu'elle est déterminée à pérenniser.

Ainsi en est-il d'une joyeuse bande de cousins qui pratiquent la pêche à l'épuisette le long du Gapeau qui traverse le Bourguet, la propriété de Jules Rimbaud, ancien maire de Solliès-Pont où vivent maintenant les familles de ses deux filles, Corinne et Régine.

Ainsi, Mattéo, 15 ans, et ses cousins Raphaël, Bastien, Maxence et Gabin, le plus jeune âgé de 4 ans, connaissaient l'existence dans une méandre de la rivière d'une magnifique carpe qu'ils appelèrent la carpe bleue en raison de sa couleur. Après d'innombrables et vaines tentatives de la pêcher à la ligne, le mythe devint réalité avec la capture à l'épuisette d'une magnifique carpe d'une taille de 90 cm et pesant près de 8 kilos, immortalisée par le photographe avant d'être relâchée dans le cours d'eau.

Une belle histoire, témoignage de la nécessaire proximité avec la nature pour bien connaître celle-ci afin de la protéger et la préserver comme le dit si bien Mattéo !



**HUGUETTE BERTRAND,**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE, À LA COMMUNICATION,  
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

## UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

ZOOM SUR

### 4 L TROPHY : une belle aventure !

Mercredi, 27 avril à 10 heures, le parvis du château a été le témoin d'une belle et sympathique manifestation qui a célébré la participation de notre territoire au 4 L TROPHY, un événement national qui fête cette année son 25<sup>ème</sup> anniversaire.

Cette course automobile d'orientation rassemble en effet pendant 10 jours 1 200 véhicules, des 4 L, pour un parcours de 6 000 kms avec 4 étapes africaines au Maroc.

Départ le mardi 2 mai pour rejoindre Biarritz avant de mettre le cap sur l'Espagne et Algésiras, puis Tanger et Rabat où l'épreuve sportive allait commencer pour se terminer à Marrakech après quatre étapes à travers l'Atlas et le Sahara.

Une belle aventure demandant un important soutien logistique assuré par la Croix Rouge et l'association "les Enfants du Désert" mais qui exige aussi solidarité, entraide et soutien envers des populations locales méconnues.

Une aventure qui est aussi une belle histoire, résultat d'une somme d'actions réalisées avec l'aide du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance soutenu par notre intercommunalité qui a financé le projet à hauteur de 15 000 euros.

La Ligue Varoise de Prévention, les centres d'Accueil Collectif pour mineurs de la CCVG, les animateurs du service jeunesse de Solliès-Pont et les polices municipales ont participé à cette opération où la gendarmerie a joué un rôle prépondérant en la personne du major Casas qui a su fédérer et impulser les différentes actions qui ont permis de reproduire l'exploit réalisé par Clément Lauréri dans l'édition 2019 du 4 L TROPHY, dont le véhicule était exposé sur le parvis.



© Ville de Solliès-Pont

Ainsi, les jeunes enfants, les collégiens, les lycéens et les membres du CISPD, ont retapé une vieille 4 L achetée en décembre 2020, guidés et aidés par Gilbert Canot carrossier de son état et les mécaniciens Philippe Moliner et Gérard Gassin.

Devenue une voiture rutilante, aux couleurs de la figue et parée des dessins réalisés par nos écoliers, c'est à son bord que devaient s'élancer le mardi 26 mars Méric Séréno de Belgentier et Ludovic Gorzérino de la Farlède pour un périple dont ils ne manqueront pas de nous confier les péripéties. Avant la traditionnelle photo de groupe, la manifestation se termina par la distribution d'enveloppes dotées de sommes de 30 à 50 euros qui ont récompensé quinze écoliers, ceux de l'école Daudet en particulier, pour la qualité de leurs dessins et pour la collecte du matériel scolaire qui sera distribué dans les écoles des villages marocains traversés.

### Le transfert de l'école Notre-Dame



© Ville de Solliès-Pont



Alors que l'année scolaire touche à sa fin, les travaux se poursuivent à l'EcoQuartier sur le site de 1785 m<sup>2</sup> dédié à la nouvelle école Notre-Dame. Les difficiles conditions d'accessibilité et l'exiguïté des locaux de l'ancienne école du quartier Saint Antoine avait imposé ce transfert. Après la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre le vendredi 11 juin 2021, les travaux ont débuté, conduits par l'entreprise Honesty 83. Conçu par le cabinet Ober Architecte, le gros œuvre du bâtiment est terminé.

La nouvelle école devrait être opérationnelle pour la rentrée scolaire de septembre 2022 où elle accueillera les écoliers dans les sept classes maternelles et élémentaires. Implantée dans un cadre remarquable, bordant le square de la Manoyère, en face de l'EHPAD Félix Pey, lui aussi transféré pour les mêmes raisons, l'école Notre-Dame évolue dans la modernité et poursuit son développement depuis sa création en 1917.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**JEAN-PIERRE COIGUALT,**  
ADJOINT AUX ENTREPRISES,  
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

L'activité économique, l'emploi sont les priorités avec l'habitat, de la politique engagée par la municipalité depuis 2008. L'extension de la Zone d'activités de Sollies-Pont qui satisfait à cette préoccupation va également bénéficier du développement du marché locatif de l'habitat pour les jeunes actifs.

## Une étape décisive pour l'extension de la zone d'activités

Le mardi 12 avril, a été signé au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, le traité de concession pour l'aménagement de la **ZAC des Andues** entre les groupes GGL et Var Aménagement Développement, une signature qui concrétisait la volonté de la commune d'étendre sa zone d'activités sur un espace de 30 hectares, en contiguïté et au nord de la zone actuelle.

C'était l'épilogue d'une longue procédure ouverte le 23 avril 2015 par la délibération du conseil municipal décidant le lancement de procédure de ZAC pour se terminer le 10 mars 2022, par la délibération du conseil communautaire attribuant la concession d'aménagement à un groupement où la connaissance du terrain du **groupe VAD** complétait de façon heureuse la puissance du **groupe GGL** basé à Montpellier.

Ce groupement allait répondre aux objectifs fixés par la CCVG et la commune, avec l'aide du bureau d'études Citadia, mais aussi des représentants de la CCI, de VAD et de la métropole voisine pour un projet d'intérêt général permettant à notre territoire de gagner en dynamisme et en attractivité en **créant 1 000 emplois** et en desserrant les activités du pôle économique métropolitain saturé.

Les atouts de la zone apparaissent vite indiscutables comme la proximité de la métropole mais aussi la localisation de la zone sur l'A57, un des axes majeurs du Var dont l'accessibilité est renforcée par l'échangeur de Sainte Christine.

Selon les études préliminaires, le vaste espace foncier de la zone devra accueillir des commerces et des entreprises, qu'elles soient artisanales, logistiques ou immobilières, dans une proportion de 40 et 60 % afin de répondre aux exigences



du SCOT et de la Métropole et qui disposeront d'un centre de vie et d'une cité artisanale.

Enfin, les aménageurs devront maîtriser le foncier et améliorer la desserte de la zone par la création de 3 ronds-points et la création de 2 voies de pénétration, tout en apportant **une qualité de vie garantie par un parc paysager de 8,5 hectares**, accueillant des modes de déplacements doux et intégrant la gestion des eaux pluviales.

La satisfaction de ces objectifs techniques ainsi que la capacité financière réclamée par une opération d'aménagement **estimée à 22 millions d'euros**, ont conduit à la signature du traité de concession pour l'aménagement de la zone des Andues entre le docteur Garron, président de la CCVG et messieurs Alain Guiraudon et Jérôme Chabert, respectivement directeurs généraux des groupes GGL et VAD.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



**ADELEC 83**  
Domotique, électricité

1, chemin de l'enclos  
04 94 91 27 53



**A L'OMBRE DU PIN**  
Restaurant

3, avenue du Lion  
04 22 79 12 03



**BOULANGERIE PATISSERIE DE SOLLIES**

30, rue de la République  
06 33 32 85 95



**CASTEL DE FIES**  
Mariage restauration à la ferme

59, montée Bella Vista  
06 49 80 91 38

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Le Plan de Relance dans la Vallée du Gapeau



Lundi 14 mars 2022, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG), le **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** a été signé entre l'intercommunalité et l'Etat représenté par monsieur le préfet du Var, en présence des représentants de la Banque des Territoires, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de madame la directrice des politiques publiques, des représentants des chambres consulaires et bien sûr des maires et vice-présidents de la CCVG.

La qualité de l'assistance témoignait de l'importance de ce contrat qui, pour une période de 6 ans, a pour objectif de soutenir le développement des collectivités dans des projets très divers répondant pour la plupart aux exigences voulues par la transition écologique.

Ce contrat s'appuie sur le projet de territoire élaboré au sein des cinq communes dès avril 2021 puis centralisé, adapté et

équilibré à l'échelon intercommunal avant d'être initialisé le 22 juillet par monsieur Jacob, secrétaire général de la préfecture, en séance du bureau.

Ainsi défini, ce contrat agrège les divers financements de l'Etat comme les Plans Avenir et les Plans Etat-Régions, pour un soutien plus simple et plus efficace des projets identifiés sur le territoire.

Accélérer la transition écologique, conforter le rayonnement du territoire, assurer sa cohésion sociale, représentent les 3 rubriques qui encadrent ces projets. On peut en citer quelques-uns : isolation des bâtiments de nos écoles, réhabilitation de la Casa Nieves, la maison Mentor de Sollies-Toucas, participation au projet du nouvel EHPAD de Sollies-Pont à hauteur de 3,5 millions d'euros fournis par l'ARS.

Le CRTE qui lie l'Etat et notre territoire s'avère désormais très bénéfique et déterminant pour notre avenir et notre développement.

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



**L'OFFICIEL DE L'OR**  
Achat or  
1, chemin de l'enclos  
04 94 91 27 53



**O BOVIN**  
Boucherie charcuterie, traiteur  
4, rue Gabriel Péri  
04 94 28 82 54



**SCOOT EVOLUTION**  
Garage auto moto  
108, rue de la République  
04 89 29 62 73



**VAP FACTORY**  
Vapoteuses et E.Liquid  
12, av. du Lion Espace Cadenet  
06 63 51 69 43

## MÉTROPOLE, RÉGION ET CCVG : POUR UN AVENIR PARTAGÉ

L'adhésion programmée de la Communauté des communes de la Vallée du Gapeau à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le soutien apporté à nos communes par la dynamique Région Sud PACA, sont autant de facteurs déterminants pour l'avenir de notre territoire. Ils méritent d'être rappelés.

### Le point sur le projet d'adhésion à la Métropole Toulon Provence Méditerranée



Le 9 décembre 2021, les maires de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) s'étaient réunis avec leurs homologues métropolitains pour **le deuxième comité de pilotage** qui avait validé les travaux du comité technique et des groupes thématiques concernant les modalités des transferts de compétences. Il avait également défini les prochaines étapes de la procédure.



Ainsi, les 13 groupes thématiques se sont positionnés pour étudier le transfert des compétences, leurs conséquences financières et leurs répercussions sur la gestion et le devenir des personnels.

Dès le 14 décembre 2021, douze réunions se sont succédées, regroupant directeurs des services généraux et des services techniques ainsi que des agents territoriaux, pour analyser les transferts dans le cadre des compétences exercées par la métropole qui relèvent de 6 grands blocs thématiques : groupe Voirie et Espace Public (5 réunions) ; groupe Habitat et Solidarité ; groupe urbanisme et Aménagement ; groupe Energie (2 réunions) ; groupe Transports et Mobilité (2 réunions).

Très vite, il apparut qu'**une nouvelle organisation territoriale** était nécessaire pour permettre un choix politique conjuguant efficacité et respect des intérêts communaux.

Ainsi, une réunion de cadrage eut lieu le 3 février 2022 à l'issue du bureau où les nouvelles possibilités d'organisation territoriale post fusion furent exposées aux 5 maires de l'intercommunalité.

**Trois hypothèses** furent exposées. La première qui prévoyait une antenne par commune était peu novatrice et conforme à l'organisation métropolitaine actuelle, peu satisfaisante et inadaptée.

Le deuxième scénario dit géographique qui comportait deux antennes regroupées par pertinence géographique, avec maintien dans les communes des métiers de proximité transférés à la métropole était un compromis insuffisant car nécessitant un encadrement qui restait important.

**Le troisième scénario dit "par sites métiers"** comporte une antenne Gapeau dirigée par un directeur assisté de cinq référents communaux et comprend seulement deux sites métiers pour tout le territoire, chacun spécialisé par métiers de proximité. Enfin une seule cellule support est identifiée sur un seul site.

Cette dernière hypothèse a remporté tous les suffrages malgré quelques réticences qui furent levées lors du point d'étape du 8 avril 2022. Ce choix politique a défini le cadre et la méthode qui vont dès maintenant permettre d'analyser les transferts de personnels, d'appréhender les conséquences financières et de mutualiser certaines compétences non transférées.

# MÉTROPOLE, RÉGION ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU

## Assemblée plénière du Conseil Régional : la région au côté des communes



Le 25 février 2022, **le budget primitif de la Région Sud PACA** qui a été voté par les 123 conseillers régionaux a témoigné de l'importance de l'aide aux communes qui est devenue prépondérante. Ainsi lors du dernier mandat la commune a bénéficié de l'aide de la Région pour un montant de 2,3 millions d'euros à travers les dispositifs du CRET et du FRAT.

Mais les 28 rapports présentés et débattus ont également affirmé la part importante assumée par la région pour les projets et les réalisations concernant les 6 départements de la Région Sud.

Citons entre autres le 2<sup>ème</sup> plan cancer régional, le contrat avenir Etat-Région, les mesures s'inscrivant dans la transition énergétique et l'économie circulaire, les aides à la formation des jeunes, la préparation des prochains jeux olympiques et la lutte contre les violences faites aux femmes devenue une grande cause régionale.

Une journée encourageante pour les conseillers dans l'exercice des mandats des collectivités dont ils ont la charge, un encouragement particulièrement apprécié en ces temps instables et incertains !

## Conseil communautaire du 17 mars : la CCVG moteur du territoire

Le jeudi 17 mars, le conseil communautaire de la Vallée du Gapeau s'est réuni pour voter **le budget primitif**, un budget important pour notre développement, riche de 37 millions d'euros dont 24 millions pour la section de fonctionnement et 13 millions pour la section d'investissement.

Cette amplitude financière nous permet de recruter plusieurs cadres et de faire face au surcoût consécutif à la crise énergétique, mais aussi aux travaux préventifs des inondations avec l'instauration de la taxe GEMAPI.

**La capacité d'investissement exceptionnelle** permet après ceux de l'office de tourisme de projeter d'importants travaux pour 2022 : pistes d'athlétisme du stade Murat (800 000 €), centre d'accueil du même stade (500 000 €), travaux d'accessibilité pour nos espaces sportifs, réhabilitation de l'aire des gens du voyage (500 000 €), travaux importants concernant les voiries communautaires (2 500 000 €), fonds de concours pour les communes portés à 950 000 €, fond de

concours exceptionnel pour l'acquisition foncière préalable au transfert de l'EHPAD Félic Pey (400 000 €).

Une autre délibération importante a été votée concernant le choix de l'aménageur pour l'extension de la zone d'activités de Solliès-Pont qui a été attribuée au groupe GGL-VAD.

Une séance du conseil communautaire reconfortante et optimiste qui concrétise la relance du développement de notre territoire !



# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



## Renseignements billetterie & réservations

Association Sollies-Pont Evènement : **04 94 28 92 35**

A l'Office de tourisme de la Vallée du Gapeau - 1, rue de la République - 83210 Sollies-Pont

Billetterie sur rendez-vous. **Ouverture des portes : 19h - Spectacle à 20h30 - Buvette & restauration**

## DU MERCREDI 27 AU DIMANCHE 31 JUILLET

### Mercredi 27 Juillet

**Bernard LAVILLIERS**

**Barbara PRAVI**  
en première partie

Cat 1 (assis num) : Plein : **58€**

Cat 2 (assis num) : Plein : **48€**

### Jeudi 28 Juillet

**Christophe MAE**

Cat 1 (assis num) : Plein : **55€**

Cat 2 (assis num) : Plein : **46€**

### Vendredi 29 Juillet

**GIMS**

Cat 1 (assis num) : Plein : **49€**

Fosse debout : **39€**

### Samedi 30 Juillet

**HOSHI**

Cat 1 (assis num) : Plein : **45€**

Cat 2 (assis num) : Plein : **39€**

Fosse debout : **34€**

### Dimanche 31 Juillet

**Gad ELMALEH**

Cat 1 (assis num) : Plein : **59€**

Cat 2 (assis num) : Plein : **49€**



# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## ■ FESTIVAL DES COMÉDIES

Dans la cour du Château / 21H15

> **Mercredi 29 juin** : "Amant à mi-temps"

par la compagnie Riviera

> **Jeudi 30 juin** : "Les amazones"

par l'Amphitryon théâtre

> **Vendredi 1er juillet** : "Gros mensonges"

par le P'tit Hang'Art

> **Samedi 2 juillet** : "Panique au ministère"

par Mes cliques et mes claques

Tarifs : 11€ et 6€ de 9 à 17 ans • Informations et réservations : 04 94 28 92 35

LES 6, 8 ET 9 JUILLET

## ■ FESTIVAL DE MUSIQUE AU CHÂTEAU

21h00

Dans la Cour du château  
en partenariat avec l'Opéra de Toulon

Entrée libre, soirées offertes par la municipalité

> **Mercredi 6 juillet** : "Une soirée avec Mozart"

Concerto pour flûte & harpe KV. 299 (cordes + 2 hautbois, 2 cors) + Symphonie 29 KV 201

Direction musicale et Flute, Philippe Bernold

Harpe, Anaïs Gaudemard

> **Vendredi 8 juillet** : "Gaîté lyrique"

Offenbach, Lecocq...

Chœur de l'Opéra

Chef de Chœur Christophe Bernollin

> **Samedi 9 juillet** : "Cordes chantantes"

Kreisler : Prélude et allegro "dans le style de Pugnani" (7')

Paganini : Cantabile (4') - Massenet : Méditation de Thaïs (7')

Vivaldi : L'Été (11') - Bis soliste Kreisler : Schön Rosmarin (2')

Mozart : Divertimento K 137 (15') - Grieg : Suite Holberg (25')

Direction musicale Benoit Salmon, Violon Laurence Monti

SAMEDI 9 JUILLET

## ■ MARCHÉ ARTISANAL

Par le comité des fêtes dans le centre-ville de 17h à minuit

DU 22 AU 26 JUILLET

## ■ FÊTE DE LA SAINTE CHRISTINE

> **Vendredi 22 Juillet** :

Les plus grands succès d'Eddy Mitchell

Par Hervé Darval

> **Samedi 23 Juillet** : Les plus belles Comédies Musicales

Par NS World

> **Dimanche 24 Juillet** : Bal musette

Par l'orchestre Music Jam's

> **Lundi 25 Juillet** :

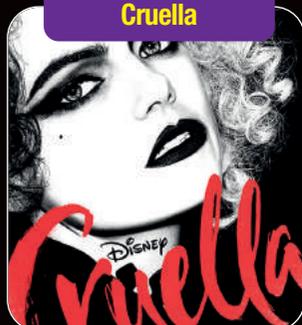
Concert de Gospel

Par la troupe Gospel Var

Sur la place  
de l'église  
21h30

## ■ Cinéma Plein air / 21h30

Mercredi 10 août  
**Cruella**



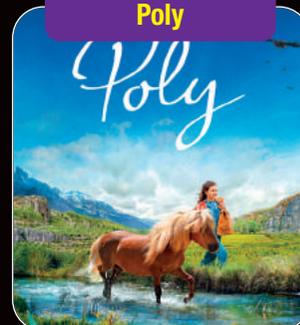
Jeudi 11 août  
**Le prince oublié**



Mercredi 17 août  
**Eiffel**



Jeudi 18 août  
**Poly**



Séances gratuites sur le parvis du Château  
Soirées offertes par la municipalité

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

**MARDI 16 AOÛT**

## ■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

A partir de 18h30 à la Chapelle Saint Roch

**SAMEDI 13 AOÛT**

## ■ MARCHÉ ARTISANAL

Par le comité des fêtes dans le centre-ville de 17h à minuit

**MERCREDI 24 AOÛT**

## ■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle



## ■ FÊTE DE LA FIGUE - 25e EDITION

**Vendredi 26 août**

- **21h00** : Grand repas sur la place du Général de Gaulle "Menu spécial figue" concocté par des chefs de qualité avec les figues de Solliès-Pont. Animation : Orchestre de variétés "Kontrast" live production.

**Samedi 27 août**

**Marché tout à la figue 9h-20h**

- **8h30 à 12h30** : Visite de la Copsolfruit et randonnée dans les figuiers avec les randonneurs craurois.
- **Animations dans les rues** : grosses peluches, Gaspard et ses ballons, le Dixie au fil du Gapeau.
- **Jeu des figues** cachées et à trouver dans les rues avec de nombreux lots à gagner.
- **Espace enfants** : jeux, manèges, clown ballons.
- **9h30** : Accueil des confréries au parking Autran.
- **10h30** : Départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, les chevaux, les grosses têtes, lei Ginesto groupe folklorique et le Dixie au fil du Gapeau et le cortège des confréries.
- **11h00** : Inauguration de la 25<sup>ème</sup> Fête de la Figue avec les personnalités présentes (place de l'Eglise).
- **Après-midi** : Concours de boules.
- **15h00** : Défilé de mode et de sous-vêtements Place Général de Gaulle
- **16h30** : Jeu questions "le quart d'heure du public" avec Guillaume Astésiano, Auberge de la Tuilière. Nombreux lots à gagner.
- **18h** : Election du bébé figue 2022
- **20 h** : Soirée dansante du Rotary au château

**Dimanche 28 août**

**Marché tout à la figue 9h-20h**

- **8h30 à 12h30** : Randonnée de Solliès-Ville et de la BD avec "les Randonneurs Craurois" et visite chez un producteur de figues.

- **8h30** : Accueil des confréries au château
- **9h00-18h00** : Marché et animations dans les rues : magicien, Bâton rouge et ses jardiniers, peluches géantes, Gaspard le clown et ses ballons.
- **Espace enfants** : mini-ferme des "Écuries du romarin" jeux et manège pour les enfants.
- **9h30** : Départ des confréries en cortège du château vers la place du Général de Gaulle et tour du marché.
- **10h00** : Ouverture du chapitre et intronisations des nouveaux membres et des confréries amies par la Confrérie de la Figue de Solliès.
- **10h00-12h00** : A la recherche des figues cachées dans Solliès-Pont.
- **11h00-12h00** : Messe de la figue, église Saint Jean-Baptiste.
- **12h15** : Bénédiction des confréries et aubade musicale, sur le parvis de l'église.
- **Après-midi** : Défilé et animation des "Carnouettes" dans les rues de Solliès-Pont
- **14h30-16h30** : Démonstrations culinaires avec des chefs de la région. Spectacle des Ginesto, sur la place de l'église.
- **14h30-16h30** : Jeu questions "le quart d'heure du public" : questions sur la cuisine et sur le terroir" avec Guillaume Astésiano. Nombreux lots à gagner.
- **17h00** : Concours de Chant.
- **18h00** : Remise des prix du concours de chant.
- **19h30** : Apéritif de Clôture offert aux exposants.

**À votre disposition pendant la fête de la figue :**

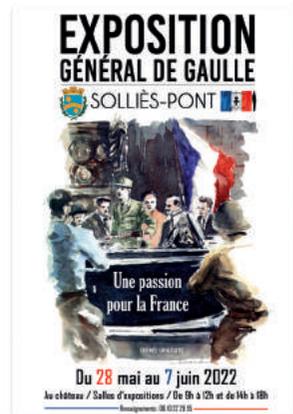
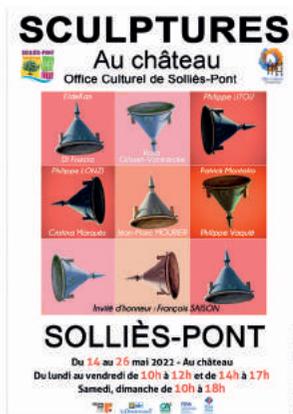
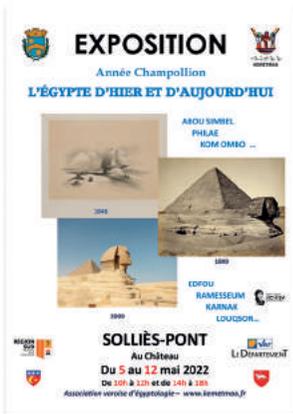
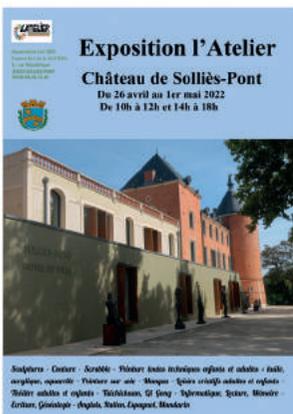
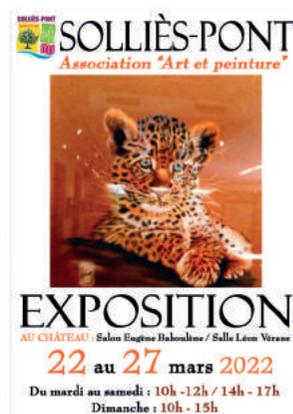
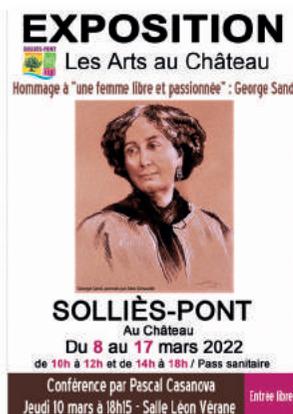
- Navettes gratuites pour les visiteurs au départ des différents parkings vers le centre-ville.
- Navettes gratuites entre Solliès-Pont et sa Fête de la figue et Solliès-Ville et son Festival BD.



# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

**MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,**  
ADJOINTE À LA CULTURE,  
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,  
AU TOURISME ET AUX CULTES

Après un redémarrage en 2021, les événements festifs et culturels ont repris leur dimension et leur qualité qui contribuent à la renommée de notre commune. Ce dynamisme retrouvé témoigne de la force et de la vigueur de nos associations et de notre collectivité si longtemps privée de la gaieté et de la joyeuse effervescence qui vont animer notre saison estivale. L'Office Culturel de la commune a fortement accompagné ce renouveau en favorisant l'organisation de nombreuses expositions.



## L'atelier et Lei Ginesto fêtent leurs 40 ans





## Festival de sculptures, la 2<sup>ème</sup> biennale au château

Du 14 au 26 mai 2022 le festival de sculpture de Sollies-Pont s'est tenu sur le parvis, dans les salles d'exposition et dans la cour d'honneur du Château.

Organisée avec le soutien de la municipalité et le concours du conseil régional, du conseil départemental et du Crédit Agricole, cette manifestation dont la première édition a eu lieu en 2017, devient un rendez-vous culturel majeur que l'Office Culturel de Sollies-Pont souhaite pérenniser avec une programmation biennale qui a été contrariée par la pandémie.

Notre ambition est de donner toute sa place à un art majeur moins connu et moins exposé afin de permettre au public de le découvrir dans un cadre de qualité magnifiant les œuvres présentées.

Objectif atteint grâce au travail acharné de l'équipe du Comité Culturel de la commune qui en un temps record a su organiser ce festival et réunir 11 sculpteurs venus du département et de la Région Sud pour exposer leurs œuvres et partager leur passion.

Quittant leurs ateliers de La Londe, de Marseille, de Nice, de Cotignac, de Bras, de Sollies-Pont et de Collobrières où réside François Saison, invité d'honneur, nos amis sculpteurs ont mobilisé les salles d'exposition et le vaste parvis du château mais aussi la cour d'honneur.

Il n'en fallait pas moins pour exposer les nombreuses

œuvres qui suscitèrent l'admiration des nombreux visiteurs, dont les conseillers du canton, Véronique Bassino et Bruno Aicard, Valérie Mondone, conseillère départementale et adjointe au maire de Toulon, représentant monsieur Hubert Falco, président de la métropole voisine, et Ange Musso, maire du Revest.

Accueillis par le docteur Garron, maire de Sollies-Pont, celui-ci les invita à parcourir l'exposition où les sujets monumentaux disposés dans le parc et sur le parvis les impressionnèrent par leur taille et leur puissance. Nées de l'inspiration tumultueuse de François Saison, de Di Fruscia, de Patrick Montalto et de Rosa Gilissi Vamarckel, ces œuvres ont dû mobiliser pour leur transport les moyens de la commune et les services d'une entreprise spécialisée.

Les sculptures des autres artistes furent tout autant remarquables par leur qualité, leur créativité et l'originalité des matériaux utilisés, le fer et l'acier pour Eldekan et Philippe Lonzi, le verre et le plexiglas pour Philippe Litou, Christina Marques et Lekann, le marbre pour Philippe Vaquié et le bois pour Jean-Marc Mourier.

Une exposition foisonnante de talents, brillante et exceptionnelle que tous ont apprécié avant de se retrouver sous les palmiers du parc pour un moment d'échanges et de détente conviviale.



© Ville de Sollies-Pont



© Ville de Sollies-Pont



# HISTOIRE

## L'épidémie de choléra à Solliès-Pont en 1865



Du 26 septembre au 4 octobre 1865, Solliès-Pont atteint par le choléra allait vivre dix jours d'épouvante et de terreur dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous.

Partie de l'Inde, la pandémie allait contaminer l'Europe pour atteindre Marseille dès juin puis Toulon le 26 août où il allait faire 1339 victimes avant d'atteindre Solliès où il allait causer **la mort de 108 habitants en 10 jours**, soit le double de la mortalité de la commune pour une année normale.

Sous la conduite de leur maire, Léonce Grué, une poignée d'hommes courageux et déterminés se dévouèrent sans compter, au péril de leur vie. Ainsi Jacques Philémon Dollieule, conseiller municipal allait particulièrement se distinguer en organisant les soins et les secours, aidé par d'autres sollièspontois dont les noms nous sont familiers, Bouffier, Blachas, Aiguier, Arène, Pey, Bruzzo...

Alors que 90% de la population s'était enfuie, la situation devint vite ingérable en raison de l'accumulation de cadavres non enterrés par crainte de la contamination. L'appel à l'aide fut entendu par le préfet du Var et par le préfet Maritime, le vice-amiral Chabannes de Curton qui dépêchèrent **3 médecins de marine**, François Lentin, Lucien Pellegrin et Charles Terrin pour renforcer le corps médical local, alors que 10 bagnards du bagne de Toulon encadrés par 2 garde-chiourmes furent dépêchés pour enterrer les victimes.

Le 29 septembre, le docteur et conseiller municipal **Victor François Ginouvès**, allait donner sa vie pour ses compatriotes, alors que son neveu, **Charles Gensollen**, étudiant en médecine à Montpellier, allait lui aussi se distinguer.

Le bilan de l'épidémie avait profondément traumatisé la population de la commune et allait durablement entraver son développement avec une population qui passa de 2957 habitants avant 1865 à 2781 en 1866.

Les autres communes de la vallée ayant été quasiment épargnées, la recherche des causes de ce désastre sanitaire s'imposait. **Le docteur Calvy**, président du conseil d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement de Toulon, s'y employa et publia le 10 février 1866 un rapport éloquent et sans appel qui énumérait les causes responsables de l'insalubrité publique catastrophique qui avait favorisé le développement foudroyant du choléra. Il désignait la transformation du



Bagnards de Toulon

Gapeau et des canaux arrosant en un égout ouvert dont les eaux stagnantes et putrides étaient le résultat du déversement des déchets des trois tanneries de la commune, qui polluaient également la nappe phréatique. A cela s'ajoutaient, en l'absence d'abattoirs, la putréfaction de restes avariés d'animaux sacrifiés sommairement.

Le rapport indiquait les mesures à prendre, des mesures entérinées par une délibération du conseil municipal du 15 mars 1866.

Un abattoir fut créé, les tanneries assainies, mais il fallut attendre 1936 et 1937 pour que la commune se dote enfin d'un réseau d'eau potable et d'un réseau d'assainissement qui ne furent d'ailleurs remplacés qu'en 2010.



Tombe du docteur Ginouvès

## HOMMAGE

### ADIEU ALBERT !



Né à Marseille le 1<sup>er</sup> novembre 1925, **Albert Béja** qui nous a quittés à l'âge de 96 ans, le 14 avril 2022, passa toute son enfance à Solliès-Pont où il fut élevé par sa mère Nadia et son père Matteo qui dirigea longtemps le moulin à farine où se trouve aujourd'hui le Crédit Agricole et où siégeait il n'y a pas longtemps encore le silo à blé du moulin. La roue à aubes actuelle rappelle le passé où le moulin était actionné par les eaux du Béal, un canal alimenté par le Gapeau dont Georges, le frère d'Albert fut propriétaire.

Après des études secondaires à Toulon, il entreprit celles de médecine à Paris où il rencontra son épouse Monique avec laquelle il fonda une famille riche de neuf enfants. L'acquisition en 1956 du domaine de la Fiancée, dans la plaine de Solliès, témoigne de son attachement à notre commune. Ce sera une maison de vacances familiales heureuses et de bonheur pour le couple qui sera cruellement éprouvé par la disparition prématurée de leur fils Pierre, à l'âge de 7 ans.

Albert allait entreprendre une brillante carrière médicale où il exprimera ses talents de médecin homéopathe, avant de se spécialiser dans la médecine du sport, l'acupuncture, la rhumatologie et surtout la radiologie où il excellera. Esprit curieux, au savoir et à la culture encyclopédiques, Albert n'oublia jamais sa région de cœur, la Provence qu'il rejoignit en 1975, quittant Orléans pour s'installer à Aix-en-Provence où il exercera jusqu'à l'âge de 87 ans, tout en continuant de s'occuper attentivement de sa famille et de sa campagne sollièsponoise.

On ne peut rendre hommage à Albert sans évoquer les drames que vécut sa famille durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, victime de la barbarie nazie en raison de l'origine israélite des grands-parents d'Albert, émigrés de Salonique au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'occupation allemande en 1943 contraignit la famille Béja à se réfugier à Belgentier au domaine des Escavalins où la protection bienveillante d'Etienne Arnaud, maire de Belgentier et le concours de nombreux sollièsponois dont Marius Trabaud et les 3 sœurs Escasso, employées au moulin à farine de Solliès, permirent aux parents et au frère d'Albert d'échapper aux nazis.

Ce ne fut hélas pas le cas pour les grands-parents maternels d'Albert, Lucie et Edmond Kaoua, demeurés à Marseille malgré le danger, qui furent déportés au camp d'extermination d'Auschwitz où ils furent exécutés.

Pour Albert, la blessure ne se referma jamais, et il n'eut de cesse de faire attribuer par l'institut Yad Vashem de Jérusalem, la qualité de "Justes parmi les Nations" à Eugène et Walda Viès un couple de sollièsponois dont l'aide fut déterminante pour la famille Béja en 1943 et dont un square porte désormais le nom à Solliès, sur les bords du Gapeau. Comme il le souhaitait, le docteur Albert Béja repose au cimetière de Solliès-Pont, auprès de ses parents, de son épouse bien aimée Monique et de leur fils Pierre.

### HOMMAGE À LA RÉSISTANCE VAROISE



Vendredi 15 septembre, devant la tombe de Marius Trabaud, Robert Millet, Président des Mouvements Unis de la Résistance du Var, a honoré la mémoire de ses compagnons de combat qui se dressèrent il y a 78 ans contre l'occupation allemande et l'oppression nazie.

Comme le rappela le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, c'est le 17 août 1944, deux jours après le débarquement allié sur les plages de Cavalaire, que fut créé à Solliès-Pont le Comité Clandestin de la Résistance par Marius Trabaud, Louis Morin, Georges Durando, André Sarrazin et Victor Malvardi, tous patriotes et authentiques sollièsponois.

En présence des drapeaux des associations patriotiques, des familles Trabaud et Morin, Robert Millet prononça un émouvant hommage à ces combattants de la Liberté, un hommage symbolisé par la stèle qui rappelle leur souvenir, qu'il déposa sur la tombe de Marius Trabaud.

Enfin, à la fin de la cérémonie, Robert Millet annonça la dissolution de l'association des Mouvements Unis de la Résistance dont il fut le dernier président, pour des raisons d'âge et d'effectifs insuffisants.

Cependant, le devoir de mémoire envers ces valeureux patriotes continuera d'être célébré chaque année le 24 août, à l'occasion de la fête de la Libération de Solliès-Pont.



## A L'HONNEUR

### Véronique Arthaud : le sport encore et toujours !

© Ville de Solliès-Pont

Il est des parcours de vie qui témoignent d'un volontarisme et d'une pugnacité exemplaires.

Ainsi en est-il de la trajectoire suivie par **Véronique Arthaud**, une authentique sollièsponoise, dont la vie personnelle et professionnelle n'a pas empêché de pratiquer à un haut niveau le lancer du javelot, une discipline qui lui a apporté équilibre et épanouissement.

Sous la conduite de madame Mahieu, professeur de sport au collège du Castellas, elle allait rapidement progresser pour décrocher en 1979 son premier titre de championne de France dans la catégorie minime. Plus tard, dans les années 80, sous les couleurs de Toulon et entraînée par Max Andréini, elle allait remporter plusieurs podiums aux championnats de France.

Puis, les obligations professionnelles obligèrent Véronique à s'éloigner des stades pour s'investir avec le même

acharnement dans les responsabilités qu'elle allait assumer pendant 7 ans dans les métiers du transport. De retour à Solliès, elle allait tenir un petit commerce en face de son ancien collège où pendant 10 ans, elle allait entretenir d'heureuses relations avec les jeunes collégiens, avant d'intégrer l'entreprise Naval Group dans un poste à responsabilités

Mais la compétition et l'ambiance des stades d'athlétisme manquaient à Véronique qui reprit les entraînements et les compétitions en catégorie Master, celle des plus de 35 ans.

Pari réussi. Sa rage de gagner lui a permis de décrocher à 57 ans le titre de championne de France du lancer du javelot, à Albi en 2021 !

Bravo à Véronique, une sportive de haut niveau, passionnée et rigoureuse, qui a su atteindre ses objectifs sportifs tout en assumant un parcours professionnel exemplaire.

## BRAVO A NOS POMPIERS !



Le samedi 7 mai 2022 à 13h05, un appel d'urgence parvient au Centre d'Incendie et de Secours de Solliès-Pont.

L'équipe de garde composée du sergent-chef Richard Pettenaro, du caporal-chef Malcom Acetio et du sapeur Barbarin, se rend immédiatement à l'avenue de Beaulieu

d'où était parti l'appel.

A l'arrivée sur les lieux à 13h10, nos trois pompiers trouvèrent un homme de 49 ans en arrêt cardio respiratoire. Immédiatement furent entrepris les gestes de réanimation avec pose d'une perfusion et l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique.

Après 10 minutes d'assistance pratiquée avec rigueur et succès, le patient reprit son rythme cardio-respiratoire, avant l'arrivée du SMUR de Hyères, dont le médecin félicita nos 3 soldats du feu pour leur réactivité et leur efficacité, des félicitations que renouvela le service de réanimation de l'hôpital Sainte Musse.

Cet acte de secours remarquable est à mettre à l'actif et à l'honneur du corps des sapeurs-pompiers, notamment ceux du Centre de Solliès-Pont dont les 118 membres



commandés par la Capitaine Hélène Polyak, ont réalisé 3 199 interventions en 2021, dont 80% pour les secours aux personnes, 11% pour les secours routiers, 5% pour les incendies et 4% pour des opérations diverses.

Bravo et Honneur à nos pompiers pour leur dévouement et leur efficacité !

## VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE



### Un nouvel auxiliaire pour la police municipale

La commune vient d'acquérir un drone équipé d'une caméra qui a été mis à disposition de notre police municipale.

L'engin permettra, par la prise de vues aériennes dont nous avons pu apprécier la qualité et la finesse des images, la valorisation de notre patrimoine en inspectant et en contrôlant nos bâtiments et nos monuments publics.

Ses performances aideront également les services de secours dans la lutte contre les incendies, les inondations ou la recherche de personnes disparues.

L'usage de ce nouveau matériel est bien évidemment strictement règlementé par le code de l'aviation civile et par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Chaque vol doit en effet être déclaré à la Direction Générale de l'Aviation Civile et à la Préfecture.

Enfin, le télépilote du drone doit avoir subi une formation théorique lui permettant d'acquérir les règles qui régissent son utilisation dans l'espace aérien français, formation validée par un examen dans un centre de la Direction Générale de l'Aviation Civile et confirmée par une formation pratique pour la maîtrise du pilotage et une évaluation sur des cas pratiques et des mises en situation.

Monsieur Salvador Goudin, chef de service de la police municipale qui a brillamment réussi ce difficile examen est désormais opérationnel pour les missions dévolues à cet engin qui enrichit les capacités et les prestations de notre police.



### Le point sur la fibre optique

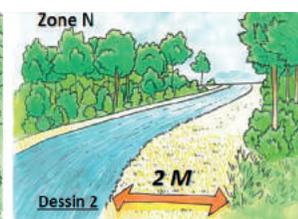
Le déploiement du réseau de fibre optique sur la commune se poursuit et devrait s'étaler jusqu'en 2024. Déployé par la société Eiffage, les travaux ont pris du retard depuis 2020 à la suite de difficultés d'organisation et de sous-traitance. L'entreprise s'est depuis réorganisée pour tenter de rattraper ce retard.

Actuellement 4500 prises ont été réalisées sur les 7400 prévues à terme.

Sur ces 4500 prises, 3900 sont commercialisables, pour lesquelles 2000 foyers sollièspontois ont souscrit un abonnement fibre. Les opérateurs SFR, Bouygues Telecom, Orange, Free et Alpha Link desservent la commune.

**Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre depuis le site internet : [www.vartreshautdebit.fr](http://www.vartreshautdebit.fr).**

### Obligations légales de débroussaillage



Dévastant plus de la moitié de la réserve nationale naturelle de la plaine des Maures, et mettant en danger des biens et des personnes, le feu de forêt qui a sévi en août 2021 nous a rappelé à la plus grande vigilance.

Dans le cadre de la prévention des incendies et des feux de forêt, l'Etat impose aux administrés vivant dans des zones situées dans les massifs forestiers, ou dans une bande voisine de ceux-ci et large de 200 mètres, de débroussailler chaque année les abords des habitations, dans un rayon de 50 mètres.

Ces opérations de débroussaillage et d'égagement permettent de réduire la densité des combustibles végétaux. Elles doivent être réalisées pendant l'hiver.

La commune qui exerce son droit de contrôle à la fin de la

période hivernale est autorisée à dresser des contraventions aux contrevenants.

Certes, ces obligations ne concernent qu'une certaine catégorie de la population, Mais, chacun doit faire preuve de la plus grande vigilance, notamment lors de promenades à l'intérieur de ces zones où les feux sont formellement interdits à compter du 1<sup>er</sup> juin.

Pour la préservation de notre cadre de vie, il importe également de respecter la fermeture des massifs forestiers durant la période estivale.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la préfecture du Var : <http://www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html>



## SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

**JEAN-CLAUDE LE TALLEC,**  
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,  
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

Après deux années où les cérémonies patriotiques ont été considérablement allégées, les liens entre la commune et les armées s'affirment de nouveau pour de nouvelles et fructueuses rencontres qui sont autant de moments festifs mais aussi de découverte et de partage.

### Le CMJE à bord du Forbin

Invités par le capitaine de vaisseau Molitor commandant la frégate de défense aérienne Forbin, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants ont visité le magnifique bâtiment qui depuis 2010 remplit les missions de protection et de défense du groupe aéronaval et du porte-avions Charles de Gaulle.

Encadrés par Huguette Bertrand, élue en charge du CMJE, par Jean-Claude Le Tallec, correspondant défense et par Alexandra Delgado, adjointe aux affaires scolaires, les élèves ont visité le prestigieux navire et admiré les équipements et les armements sophistiqués que réclame la défense aérienne de la task force qu'il accompagne et protège.

Conduits et éclairés par les explications du lieutenant de vaisseau Milési, nos jeunes ont découvert la passerelle, centre opérationnel du bâtiment avec la plateforme technique dont les dizaines d'ordinateurs assument le système d'information et de communication nécessaire à l'intégration des données pour décider de la riposte à une menace aérienne.

Cette visite a aussi permis la découverte du monde des marins, des conditions de vie et des motivations d'un équipage de 240 hommes et femmes qui assument sur les mers la défense de notre pays.

Elle perpétue également les liens d'amitié entre la commune de Solliès-Pont et le Forbin qui porte le nom de Claude Forbin, amiral de Louis XIV et membre de l'illustre famille des Forbin, seigneurs de Solliès qui résidèrent longtemps dans le château de Solliès-Pont.

C'est d'ailleurs à l'occasion de l'inauguration de la salle d'honneur Forbin au château le 8 septembre 2015 qu'allait naître et se développer les liens amicaux avec le navire et son équipage.



### Le cinquantième de la 1718<sup>ème</sup> section des médaillés militaires



Le dimanche 15 mai à 10 heures dans la salle des fêtes de la commune, Michel Droesch, dynamique président de la 1718<sup>ème</sup> section des médaillés militaires du canton de Solliès-Pont, a célébré le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la section le 28 janvier 1972.

# TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## Groupe "Sollies-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,  
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Nous sommes surpris de lire dans le Magazine n° 23 un article (non signé de M. le Maire) dans l'espace réservé à l'opposition à propos de DEMOCRATIE : cette intrusion est-elle démocratique ? Est-elle un exemple du respect de la règle auquel il est fait référence ?

On peut difficilement donner son avis à Sollies-Pont : lors des réunions publiques M. le Maire déroule "ses" projets, fait l'éloge de "ses" réalisations (moments d'information et non de dialogue) ; nos demandes de consultation de la population (adhésion à TPM, ZAC des Andues) ont toujours été refusées ; la motion de notre groupe lue au Conseil Municipal du 24 mars 2022 n'a pas été annexée au compte-rendu du CM -- comme nous l'avions demandé (en résumé : la commune investit, c'est bien ; mais ses choix sont insuffisants concernant la justice sociale, l'environnement... compte tenu de la situation actuelle).

Qui a pu donner son avis sur les projets coûteux de plus de 60 sites de caméras de vidéosurveillance ?

Qui a peur des "autres" ? si l'objectif est "d'empêcher les incivilités", un bilan prouvant l'efficacité de cet investissement doit être rendu public : rien n'a empêché de brûler des voitures près d'une école aux rentrées 2020 et 2021. Au lieu de cet engouement pour le matériel, nous préconisons d'engager du personnel humain, au contact des désœuvrés et fauteurs de trouble : parler aux gens en face ne serait-il pas plus efficace que de les SURVEILLER derrière un écran pour pouvoir les PUNIR ?

elusdegauchesolliespont83@gmail.com

## Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYER ET AUDREY MARINONI

Le Groupe "Ensemble dans l'action" n'a pas souhaité utiliser cette tribune pour communiquer dans ce bulletin N°24.

# CARNET SOLLIÈSPONTOIS ET NUMÉROS UTILES

## Mariages

- GNALDI Philippe et WAYMEL Caroline
- HENRIQUES Morgan et GLIGORIC Nathachaa
- VIALLETTE Julie et BOUTHIER Anaïs
- LEROY Christophe et FRANCES PASTOR Sylvie
- FU PASQUALE MONTEFALCHESI Samuele et GEORGES Quentin
- ABDELLI Abdel, Kader, Mohamed et TURPIN Anaëlle
- CHIAPELLO Christophe et BOYER Carole
- KOSTIC Frédéric et LECLERCQ Christelle
- FRAIOLI Gianni et VERSOLATO Chantal

## Décès

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| • VARESE Rina Veuve PAGANI          | • BIANCHI Veuve ALBRECHT        |
| • RICARDO Daniel                    | • LEVAYER Henriette             |
| • GRISON Elisabeth                  | • RICHTER Félix                 |
| • BOULLEN Jacqueline Veuve PIVETEAU | • CAVALLERA Florence            |
| • JOURDAN Léa                       | • PAGANI Gino                   |
| • LEPAGNEY Claire Veuve LATARCHE    | • BOURDON Paulette              |
| • BRUN Elise Veuve COULET           | • MOURGES Sylvie                |
| • PETITCUENOT Jean                  | • RAIS Marius                   |
| • TEVAR Claude                      | • ITALIANO Daniel               |
| • PAGANI Yolande                    | • REBOURG Anne-Marie            |
| • MARANINCHI Toussaint              | • PEREZ SANCHEZ Antonio         |
| • ARMELIN Marie                     | • SARRAZIN Paule Veuve CAVALIER |

## Naissances

- LEGER MOSSE Myla
- JAINE Valériane
- BARET Timothée
- JUHEL Camille
- MENCARELLI Alycia
- FICHET ANGLIO Lenny
- ROUSSEAU Alba
- DI GIOVANNI Anna
- DI MEGLIO-BERTON Lucas
- GERONDAL Léna
- ESPANET Léo
- DHO BALDOVINI
- BEZENER Livio
- CREMADES Nathan
- CORET Aaron
- IMPE Elena et IMPE Théo
- RODRIGUEZ MIZON Lucie
- FIEL Iris
- ROUX Elyanna
- BOISSON DE CHAZOURNES Line

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX SOLLIESPONTOIS

Une rencontre avec les nouveaux habitants de Solliès-Pont sera organisée le **samedi 15 octobre 2022 à 10h30 à la salle des fêtes.**

Merci à nos nouveaux concitoyens de se faire connaître dès maintenant au secrétariat du maire par téléphone : 04 94 13 58 23.

## NUMÉROS UTILES

- |  |   |
|--|---|
| • SAMU : 15  | • École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77      |
| • Urgences : 115                                     | • Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31 |
| • CCAS : 04 94 13 88 90                              | • Gendarmerie : 04 94 28 90 16                  |
| • Collège Lou Castellans : 04 94 01 80 33            | • Guichet unique : 04 94 13 51 96               |
| • Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90    | • Mairie : 04 94 13 58 00                       |
| • Communauté de communes : 04 94 33 78 84            | • Maison de Services au public : 04 94 33 38 61 |
| • Crèche municipale : 04 98 01 81 40                 | • Office du tourisme : 04 94 28 92 35           |
| • La Débrouille : 04 94 33 37 67                     | • Pharmacie de garde : 32 37                    |
| • Déchetterie : 04 94 35 14 28                       | • Police municipale : 04 94 00 47 36            |
| • École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 12 02 60  | • Pompiers : 18                                 |
| • École maternelle Houard Sauvat : 04 94 12 02 59    | • La Poste : 36 31                              |
| • École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 12 02 63 | • Service jeunesse : 04 94 31 24 32             |
| • École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 12 03 15    | • SNCF : 36 35                                  |
| • École primaire Alphonse Daudet : 04 94 12 02 61    | • SOS Médecins : 04 94 14 33 33                 |
| • École primaire Jean Moulin : 04 94 12 02 64        | • Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89        |
| • École primaire Émile Astoin : 04 94 12 03 05       | • Vétérinaire : 04 94 28 74 74                  |
| • École primaire Frédéric Mistral : 04 94 12 02 62   |   |



# FESTIVAL DU CHATEAU

## SOLLIÈS-PONT 2022

27.07 BERNARD LAVILLIERS - BARBARA PRAVI

28.07 CHRISTOPHE MAÉ - 29.07 GIMS - 30.07 HOSHI - 31.07 GAD ELMALEH

© Photos : Patrick Szwarc, Nicolas and Siermond, Yann Orihan, Filou, Axel Vanhessche, Pascal Ito



Infos : festival-du-chateau.com - 04 91 80 10 89 - 04 94 28 92 35  
Billetterie : Fnac, Géant Casino, Magasins U, fnac.com  
et points de vente habituels

